



Le Soleil, André Belle-Ile

En avance

Larry Smeltzer, le gardien de but des Caribous de Québec continue à jouer le trouble-fête face aux Tomahawks de Long Island, de sorte que l'équipe québécoise se retrouve en avance, 2-1, dans la demi-finale 4 de 7 de la Ligue nationale de crosse.

page D-1

Recommandation du Conseil de la protection du consommateur

Démantèlement du ministère des Consommateurs

par Monique PAYEUR

Démantèlement du ministère des Consommateurs, hara-kiri pour le Conseil de la protection du consommateur et mise en place d'un organisme qui pourrait vraiment aider le consommateur québécois.

Ce sont là les principales conclusions du dernier rapport annuel du Conseil de la protection du consommateur qui doit officiellement être rendu public le 24 septembre et dont LE SOLEIL vient d'obtenir copie en exclusivité.

Somme toute, le Conseil de la protection du consommateur considère comme inadéquate la structure mise en place en 1971 par le gouvernement Bourassa pour protéger le consommateur et propose des changements majeurs à la loi sur les consommateurs.

Dans la présentation du rapport, le président du Conseil, M. Raymond Blais, soupçonne même les lois actuelles qui régissent le consommateur québécois "d'avoir été dictées par des impératifs strictement économiques" au lieu de refléter les besoins et les véritables problèmes des consommateurs.

"Nous espérons, déclare M. Blais, que nos avis contribueront à amener l'autorité compétente à donner le vigoureux coup de barre qui s'impose pour mettre en application une poli-

tique générale et coordonnée de protection du consommateur au Québec."

Mandat élargi

Le Conseil de la protection du consommateur est un organisme consultatif formé de 15 membres nommés par le gouvernement et recrutés à l'intérieur d'associations de consommateurs, majoritaires en nombre, et de commerçants.

A la lumière des recommandations de ce Conseil, on constate que le mémoire dépasse largement le cadre de la consultation prévue par la loi, puisqu'il recommande le démantèlement même du ministère des Consommateurs.

La loi 45, en effet, prévoit unique-

(Suite à la page A6, 2e col.)

• Les recommandations intégrales en page A-5

à lire

Elections

La campagne électorale en Ontario plonge les électeurs dans la plus profonde confusion. L'envoyé spécial du SOLEIL brosse un tableau de la situation à neuf jours du scrutin.

page A-16

Policiers

Si une entente n'est pas conclue d'ici vendredi, Montréal connaîtra une autre grève des policiers.

page E-4

Aux postes

Le mandat du conciliateur dans le conflit des postes, le juge Jean Moisan, vient d'être prolongé une deuxième fois.

page A-6

Transports

Son existence contestée, le Tribunal du Transport a dû se mettre en veilleuse.

page G-3

météo

Dans l'Est du Québec, aujourd'hui, le temps sera généralement nuageux, sauf à Québec où ce sera ensoleillé.

Détails page A-2

l'économie

• Une partie du stade olympique des Jeux de 1976 est actuellement en cours de fabrication à l'usine de Vibrek Inc., à Québec; il s'agit d'un contrat de l'ordre de \$10 millions.

• Cabano pourrait bien être le lieu d'une première technologique au Québec, si la firme Capeland Process donne suite à son projet d'y construire une usine thermique s'alimentant des rebuts de la région.

• Selon le président des Caisses d'entraide, Jacques Gagnon, si les caisses populaires ne s'engagent pas plus à fond dans le développement régional, les gens vont se révolter contre elles.

Cahier F

sommaire

A Québec aujourd'hui	E-10
Annances classées	H-2 à H-11
Arts et lettres	E-10 à E-12
Bandes dessinées	H-11
Bridge	H-9
Consommation	E-2
Décès	H-15
Economie-finances	F-1 à F-5
Horoscope	H-10
Ma place au soleil	C-6
Mot mystère	H-2
Mots croisés	H-6
Patron	H-7
Sport	D-1 à D-6
Television	A-7 et E-8

Saint-Pierre: profession de foi à l'endroit du capital étranger

Par Jean-Paul GAGNE
Envoyé spécial du Soleil

NEW YORK — C'est une profession de foi éloquent et sans équivoque à l'endroit du capital étranger et des sociétés multinationales que le ministre Guy Saint-Pierre a faite, hier soir, devant le Canadian Club de la métropole américaine.

"Il n'y a pas de différence fonda-

mentale entre le capital autochtone et les capitaux étrangers, a déclaré le ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec. L'argent est toujours de l'argent d'où qu'il vienne".

"Nous en sommes venus à penser qu'un gouvernement se doit de placer tous les capitaux sur un même pied d'égalité et d'établir des règles qui s'appliquent uniformément à tous.

"Nous voulons certainement, au

Québec, développer de grandes entreprises qui appartiennent à des Québécois. Mais, d'autre part, nous ne voulons pas limiter l'entrée des capitaux étrangers. C'est pourquoi nous nous opposons à toute action discriminatoire contre les investisseurs étrangers".

Cette déclaration exhaustive et sans détour a évidemment ravi les 200 hommes d'affaires américains réunis

au Canadian Club. Le discours de monsieur Saint-Pierre, qui a été chaleureusement applaudi, était intitulé "Frontières ouvertes: esprits ouverts".

Auparavant, le ministre avait déjeuné en tête-à-tête avec un groupe restreint de chefs d'entreprise réunis par le Bankers trust de New York. La

(Suite à la page A6, 1re col.)

• Des extraits du discours en page A-5

la baie james (3)

Possibilité d'épargner \$2 milliards avec l'Hydro

par Jean-Claude PICARD
Envoyé spécial du Soleil

Financé à même l'argent de tous les Québécois, le projet de la baie James est une véritable mine d'or pour l'entreprise privée.

De l'humble balayage des planchers jusqu'aux plus grands travaux de construction, à la gerance et à la planification du "projet du siècle", l'entreprise privée est présente et tire son profit.

Mais l'heure de gloire, qu'elle connaît actuellement au chantier LG-2, tire peut-être à sa fin.

Plusieurs ingénieurs et chefs de division de la Société d'énergie de la baie James, qui assument avec la très américaine Bechtel et le très libéral bureau d'ingénieurs Lalonde et Valois, la gerance du projet, ne manquent pas d'affirmer que cette formule choisie par les dirigeants politiques n'a pas été très heureuse jusqu'à maintenant.

Même si l'ensemble des travaux, du moins les plus essentiels, progressent au rythme prévu, et même un peu plus vite dans certains cas, et que les premières turbines de la centrale LG-2 commenceront à tourner au début de 1980, on souligne que l'Hydro-Québec, grand constructeur du complexe Manic-Outardes, aurait pu faire mieux et à meilleur coût.

Un des principaux dirigeants de la SEBJ m'a même affirmé qu'on aurait pu épargner jusqu'à 20% du coût total du projet, présentement évalué à \$12 milliards, si l'Hydro-Québec en avait été le maître-d'oeuvre.

Même si on refuse de parler officiellement de collusion entre les grands contracteurs des travaux, on ne cache pas, par exemple, que la SEBJ a dû recommencer à maintes reprises le même appel d'offres parce que les prix soumis dépassaient de beaucoup les prévisions originales.

C'est le cas notamment du contrat de construction de la centrale hydro-électrique elle-même où la SEBJ en est actuellement à son deuxième appel d'offres, le premier ayant été annulé au moment de l'ouverture des soumissions parce que les prix étaient trop élevés.

A cet égard, il semblerait que la SEBJ se dirige vers une nouvelle formule de soumissions publiques où le système de "target price" remplacerait celui du contrat à prix ferme. Dans cette formule, la SEBJ assumerait elle-même certaines hausses de coûts prévisibles mais dont on ne connaît pas l'ampleur, telles la hausse des salaires des travailleurs par exemple.

On espère, à la SEBJ, qu'une telle formule permettra à l'entrepreneur de soumettre des prix plus réalistes par rapport aux prévisions.

(Suite à la page F3, 1re col.)

• Autres nouvelles et photos en page F-3



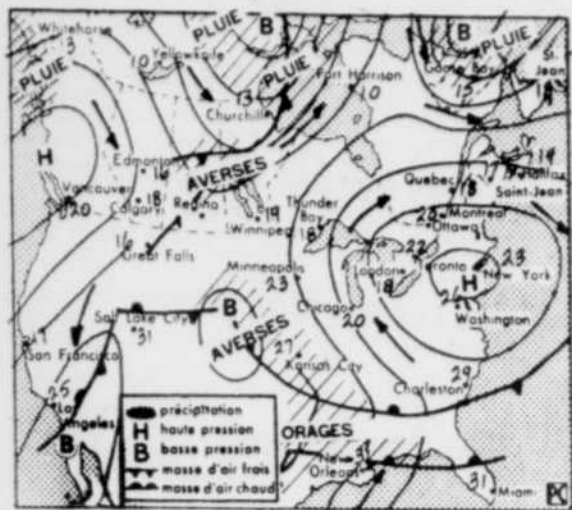
Le Soleil, Roland Marcoux

Sécurité maximale...

Le nombre des comparutions était impressionnant, à l'ouverture des assises criminelles, hier, au palais de Justice de Québec. Le nombre des policiers aussi. Un déploiement d'effectifs de sécurité, discrets à l'intérieur de l'édifice mais moins à l'extérieur, avait été prévu, surtout pour assurer la surveillance d'une soixantaine de détenus.

Voir nouvelle en page D-22

la météo



Généralement ensoleillé, aujourd'hui, dans la région de Québec, mais plutôt nuageux plus à l'est. Demain, il fera soleil partout. Les chiffres sur la carte indiquent les maximums, et les autres renseignements sont valables jusqu'à midi aujourd'hui.

prévisions

MONTREAL (PC) — Prévisions météorologiques du Québec émises par Environnement Canada pour aujourd'hui avec un aperçu pour demain.

Abitibi: généralement ensoleillé. Vents par moments. Maximum près de 13. Aperçu pour demain: ennuagement progressif.

Chibougamau, Haute-Mauricie: généralement ensoleillé. Vents par moments. Maximum près de 13. Aperçu pour demain: généralement ensoleillé.

Pontiac-Témiscamingue, Laurentides: généralement ensoleillé. Vents par moments. Maximum 13 à 15. Aperçu pour demain: ennuagement progressif.

Outaouais, Montréal: généralement ensoleillé. Vents par moments. Maximum près de 16. Aperçu pour demain: nébulosité croissante.

Québec, Trois-Rivières, Cantons de l'Est: généralement ensoleillé. Vents par moments. Maximum 13 à 15. Aperçu pour demain: généralement ensoleillé.

Saguenay-Lac-Saint-Jean: dégagement en matinée puis généralement ensoleillé par la suite. Vents. Maximum 13 à 15. Aperçu pour demain: généralement ensoleillé.

Baie-Comeau, Sept-Iles, Rimouski, Gaspésie: plutôt

nuageux. Maximum 12 à 14. Aperçu pour demain: généralement ensoleillé.

températures

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées, hier, dans quelques villes d'Amérique du Nord:

	Min.	Max.		18	15
Dawson	0	12	Ottawa	18	15
Vancouver	12	18	Montréal	9	14
Victoria	9	21	Québec	11	14
Edmonton	0	19	Fredericton	15	20
Calgary	5	24	Saint-Jean, N.-B.	14	18
Saskatoon	5	19	Moncton	15	21
Regina	5	22	Halifax	16	20
Winnipeg	11	22	Charlottetown	16	22
Toronto	9	20	Saint-Jean, T.-N.	9	15
			New York	17	21

soleil

	JEUDI:	Durée
Lever	5.16	18.06
Coucher	12.50	

marée

	JEUDI
Basse	6h40
Haute	11h20
Basse	18h35
Haute	23h40

la page d'histoire

par la Presse Canadienne

Il y a 162 ans aujourd'hui — en 1813 — une flottille américaine triomphait des navires britanniques lors de la bataille du lac Érié, près de Put-In-Bay, durant la Guerre de 1812. Les neuf vaisseaux américains commandés par le capitaine Oliver Perry capturèrent six navires commandés par le capitaine Robert Barclay, ce qui donna aux Américains la suprématie sur le lac Érié.

1846 — Elias Howe invente la machine à coudre.

1898 — L'impératrice Elisabeth d'Autriche-Hongrie est assassinée à Genève par un anarchiste italien.

1907 — La Nouvelle-Zélande devient dominion britannique.

1917 — Par une forte majorité, le Maine rejette le suffrage féminin.

1919 — Les Alliés signent un traité de paix avec l'Autriche.

1939 — Le Canada déclare la guerre à l'Allemagne.

1943 — La 8e armée britannique prend Tarente, en Italie.

Nouveau poste érigé pour la SQ à l'Etape

par Tom FRECHETTE

"Nous espérons que vos paroles ne sont pas encore seulement des promesses, mais qu'elles engagent vraiment une réalité prochaine.

"Nous faisons de nouveau confiance au ministère provincial de la Justice, mais il ne faudrait pas que le projet soit détourné dans les jours à venir, car nous ne croirons jamais plus rien."

M. Guy Magnan, de Montréal, a avancé ces propos peu après avoir reçu l'assurance de M. Réal Dionne, directeur du service d'approvisionnement du gouvernement du Québec, que le ministère de la Justice avait pris la décision de faire construire un nouveau poste pour la SQ à l'Etape, dans le parc des Laurentides.

L'échange s'est déroulé, lundi, au cours d'une visite du secteur. Le président de l'Association des policiers provinciaux du Québec, qui était alors accompagné de plusieurs membres syndiqués, nous a dévoilé par la suite les grandes lignes du projet.

L'édifice envisagé devrait prendre la forme d'une garçonnière avec des chambres individuelles, des salles de bains et de toilettes, ainsi que des salles pour la détente, l'entraînement policier et les exercices physiques.

Il est aussi prévu la pose d'une antenne de télévision sur l'édifice ou sur les montagnes environnantes pour permettre la réception d'émissions en provenance de Québec et de Chicoutimi. Il est vraisemblable aussi qu'une patinoire soit installée à proximité du poste. Le réaménagement prévu visera surtout à rendre le poste plus fonctionnel et plus opérationnel.

En nous communiquant ces particularités, M. Magnan ne nous a pas caché la joie que

ressentaient les agents de nourrir l'espoir qu'ils verront bientôt le résultat de démarches effectuées depuis quatre ans aboutir à bonne fin.

"La route du parc est une artère importante au point de vue circulation, dit-il, et le poste de l'Etape est le seul à offrir un service public 24 heures par jour et sept jours par semaine."

Au printemps 1976

Selon l'échéancier établi, les fondations du nouveau poste devraient être faites, cet automne, pour permettre à l'entrepreneur qui sera choisi plus tard de terminer la construction vers la fin de mai ou au début de juin, dépendamment du temps.

Durant les prochains mois et jusqu'à la fin des travaux, les agents du poste actuel ont obtenu l'autorisation d'utiliser les édifices du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

Sans rien divulguer de la politique du gouvernement, le commandant Michel Lambert, de la Sûreté du Québec, a toutefois mentionné que le ministère de la Justice avait donné la commande du nou-

veau poste à l'Etape au ministère des Travaux publics.

A son dire, les prochaines étapes porteront sur des expertises du sol, le lancement d'appels d'offres et l'octroi du contrat à un entrepreneur. Ces phases franchies aideront à précipiter la mise en chantier du projet.

CHANGEZ DE STYLE!

Choisissez vos nouveaux meubles chez nous.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA DE NOS BAS PRIX ET DE LA QUALITÉ



504 de la Canadière - Limoilou Québec 529-9488

ANGLAIS ESPAGNOL-FRANÇAIS COURS DE CONVERSATION

A PARTIR DE \$75

Ces cours sont ouverts aux adultes et aux adolescents. Enseignement par groupes de 3 à 4 élèves.

AUTOMNE 1975

*Incluant: frais d'inscription, livres et autres.

LPS

Reconnue par le Ministère de l'Éducation. Permis no 669552 (culture personnelle)

LANGUAGE POWER SYSTEMS

500 E., Grande-Allée, 4e étage - 529-0331

LE SPECIALISTE TREMBLAY Rénovation ENR.

vous propose une NOUVELLE FENETRE

GUILLOTINE A BAS PRIX

répondant aux normes GP 3A de la SCHL

Cette fenêtre répond aux exigences d'édifices commerciaux, maisons de rapport, et de toute maison résidentielle de qualité.

Moulée d'aluminium très épais, et d'un dessin effilé, très élégant d'apparence. Tous les volets sont facilement enlevables par l'intérieur, sans avoir les inconvénients des encadrements latéraux à ressorts. Equipée de poignées à pression constante, rendant inutile toute tentative de la part des maraudeurs. Les volets et l'encadrement sont à double coupe froid, genre (Wool-Pile).

PRIX SPECIAUX POUR SEPTEMBRE TRAVAIL EFFECTUE PAR DES HOMMES AYANT 15 ANS D'EXPERIENCE. ESTIMATIONS GRATUITES - JOUR OU SOIR

APPELEZ MAINTENANT

522-3424

(service téléphonique de 24 heures)

337, CANARDIERE, QUEBEC.



les anoraks-plume de Mossant

Trois champions de France en matières poids plume ouatinées. Tout légers, tout chauds. Peu engonçants, ils s'adaptent à toutes les performances et nous sont exclusifs.

Celui de gauche: un mi-long à col de gros tricot. Deux longues glissières de côté pour en prendre à son aise au volant. Capuche escamotable. En marine ou noire et en tailles 36 à 48. \$135.

Celui du milieu: un blouson court à empiècement piqué et grandes poches pressionnées. Taille et poignets de tricot côtelé. En bleu paon et en tailles 36 à 44. \$125.

Celui de droite: un anorak allongé ceinturé et zippé sous pressions. Poches géantes fermées deux fois. Patte bouclée sous col pour mieux fermer. Ton de ficelle et tailles 36 à 44. \$155.

simons
le trente et un®
pour hommes / place ste-foy



Le Soleil, Reynald Lavoie

Les touristes de l'Ontario, en particulier, comptent parmi les meilleurs clients de la rue du Trésor, explique Marie Quinly.

La baisse du tourisme a affecté la rue du Trésor

par Louise PICARD

Il n'y a pas que les hôteliers et restaurateurs qui se plaignent de la saison touristique à Québec. Pour la majorité des artistes et vendeurs de la rue du Trésor, cette "mauvaise" saison signifie une baisse de 20 à 30 pour 100 de leur chiffre d'affaires.

Bien qu'ils n'aient pas particulièrement discuté de leur situation financière, ils sont forcés d'admettre que les affaires ont déjà été meilleures. Contrairement aux commerçants qui ont pignon sur rue tout au long de l'année, les peintres de la rue du Trésor connaissent une saison relativement courte, qu'il leur faut préparer plusieurs mois à l'avance.

Cette baisse des affaires est-elle causée par un nombre moins élevé de touristes à Québec cette année?

Oui, disent les uns, alors que d'autres affirment qu'il y a eu autant de touristes, mais moins d'argent. "Certains préféreront dépenser \$20 au restaurant plutôt que d'investir ce même montant dans un tableau sérigraphié ou lithographié."

Tout est question de goût, de budget et de sens des valeurs. D'autres, dont la situation financière ne leur impose pas de choix, n'hésiteront pas à donner \$250 pour un tableau authentique qui leur plaît véritablement.

Qui sont les meilleurs clients?

Plusieurs n'hésitent pas à dire que ce sont les anglophones de l'Ontario, de l'Ouest canadien et les touristes japonais, qui furent nombreux cette année. Pour d'autres, ce seront les touristes francophones du Québec, dont le nombre était particulièrement élevé cet été, notamment ceux du Bas-du-Fleuve, qui sont friands de bateaux, qu'il s'agisse d'huiles, d'aquarelles ou d'eaux-fortes.

Quant aux touristes américains, ils sont moins nombreux, disent-ils, et ont moins d'argent à dépenser. Ceux du mois de juillet, en particulier, ont, semble-t-il, un œil moins exercé pour les œuvres d'art et préfèrent un simple souvenir de Québec "made in Japan".

Une plus grande concurrence parmi les artistes — une quarantaine environ — oblige ceux-ci à produire des œuvres de plus grande qualité, éliminant par le fait même les choses plutôt médiocres, qui se font de plus en plus rares, fait remarquer Claire Fortier, une artiste de la rue du Trésor.

Si la qualité des œuvres offertes au public a augmenté de façon appréciable depuis quelques années, leur coût est demeuré sensiblement le même et bien en deçà, toute proportion gardée, de l'augmentation vertigineuse à laquelle le touriste doit faire face lorsqu'il veut se loger ou bien manger.

Le permis obligatoire que doi-

vent détenir les artistes a pourtant doublé depuis l'an dernier. Il en coûte actuellement \$200 pour exposer dans cette galerie d'art à ciel ouvert où l'achalandage est parfois plus élevé, en une seule journée, que ne le sont les galeries d'art de Québec en quelques semaines. Il en coûte \$300 à ceux qui habitent la banlieue.

Ils craignent que la ville de Québec ne leur réclame davantage l'an prochain, simplement pour avoir le droit d'être là, sans aucun autre service que celui de l'éclairage. La plupart souhaitent, cependant, que la rue demeure ce qu'elle est, de crainte que certaines modifications, comme une toiture transparente, les protégeant des intempéries, ne donnent à la rue l'allure d'un centre commercial.

Selon Yvon Beaulieu, porte-parole de l'Association des artistes de la rue du Trésor, il serait souhaitable que les autorités municipales ne limitent pas l'octroi du permis aux Québécois, ce qui permettrait des échanges parmi les artistes des autres villes ou encore de divers pays.

Quant aux règlements municipaux, l'association souhaite que les artistes soient davantage consultés avant qu'ils ne soient adoptés ou modifiés. Ainsi, cette année, aucun d'eux ne pourra exposer après le 31 octobre, mais aucune raison ne leur a été fournie concernant cette décision.

Les fusions: cri d'alarme du conseil de Val-Bélair

par Benoit ROUTHIER

C'est un véritable cri d'alarme que le conseil de Val-Bélair a lancé, hier, aux municipalités qui sont sur le point de fusionner dans la région de Québec.

Avant de réaliser la fusion, ces municipalités devraient étudier et planifier vraiment pendant au moins un an. Elles devraient exiger des promesses écrites de subventions, avec des sommes déterminées, de la part du gouvernement. Elles ne devraient pas se fier uniquement aux chiffres avancés dans des études réalisées par des firmes comptables pour juger du bien-fondé d'un regroupement.

C'est au cours d'une conférence de presse sur les finances de Val-Bélair que le maire, M. Léopold Bélanger, et le conseiller F. Coulombe ont voulu faire servir leur expérience aux municipalités qui semblent prêtes à se jeter "tête baissée" dans le regroupement.

Elections et référendum

M. Bélanger a dit ne plus croire aux promesses verbales du gouvernement. Il en a fait à Ville-de-Bélair et à Val-Saint-Michel avant la fusion qui s'est réalisée le 1er janvier 1974, et les subventions ne sont toujours pas rentrées.

Quand il invite les autres municipalités à bien planifier avant de fusionner, il fait remarquer qu'à Val-Bélair, en 1975, il faut faire la planification qui aurait dû être faite avant le regroupement.

Mais à Bélair et Val-Saint-Michel, ajoute-t-il, nous avons fait ce qui se passe dans les unités de regroupement de Beauport et de Charlesbourg: nous nous sommes fies aux études de firmes comptables.

Aujourd'hui, à cause de cette attitude, nous nous retrouvons avec un déficit de l'ordre de \$325,000 pour 1974 et en 1975 nous devrions en connaître un autre se situant entre \$300,000 et \$400,000.

M. Bélanger est convaincu que dans les unités de regroupement de Beauport et Charlesbourg ont franchi les étapes conduisant à la fusion beaucoup trop rapidement.

Il est d'avis qu'il aurait mieux valu tenir des élections à Charlesbourg et à Sainte-Thérèse-de-Lisieux cet automne et ne réaliser la fusion qu'en 1977, au plus tôt: ça coûterait moins cher aux contribuables.

Le maire de Val-Bélair pense encore que les conseils municipaux devraient prendre leurs responsabilités et ne pas se jeter dans les fusions aveuglément.

Ces conseils devraient aussi ne pas empêcher les contribuables de se

prononcer sur la question par référendum.

M. Bélanger n'est pas contre le principe du regroupement municipal mais il est très réticent. Il croit que le gouvernement devrait plutôt aider les petites municipalités plutôt que de les forcer à fusionner en ne leur accordant pas l'argent nécessaire pour se bien administrer.

Puis, c'est simple, les autorités municipales de Val-Bélair croient que "les fusions nuisent à la démocratie".

Besoin d'une subvention d'au moins \$450,000

Val-Bélair a besoin d'une subvention d'au moins \$450,000 pour assainir ses finances. Cette somme représente environ la moitié des déficits accumulés de 1974 et 1975, soit depuis que les ex-villes de Bélair et Val-Saint-Michel se sont regroupées.

C'est ce que nous a déclaré, hier, lors d'une conférence de presse, le maire de Val-Bélair, M. Léopold Bélanger.

Celui-ci a précisé que son conseil avait décidé d'arrêter les procédures commencées pour la préparation d'un référendum unique concernant la présentation aux contribuables de trois règlements de consolidation des déficits accumulés au 31 décembre 1973 des ex-villes de Bélair et Val-Saint-Michel, et de Val-Bélair au 31 décembre 1974.

Cette décision, selon les explications du conseil, a été prise afin de permettre à la population de se renseigner adéquatement sur chaque montant concerné avant de se prononcer, par scrutin secret, sur l'opportunité de consolider lesdits soldes déficitaires.

Le déficit accumulé de l'ancienne ville de Val-Saint-Michel est de \$52,000 et celui de Bélair, de \$323,000. Une assemblée publique se tiendra le mardi 16 septembre pour les contribuables du quartier Val-Saint-Michel, qui seront appelés à accepter ou rejeter un règlement d'emprunt de \$52,000. Ce règlement signifierait une taxe de secteur d'environ \$0.10 du \$100 d'évaluation pour une période de cinq ans.

Plus tard, une assemblée publique aura lieu dans le quartier Bélair au sujet d'un autre règlement concernant le déficit de \$323,000. S'il était accepté, cet emprunt signifierait une taxe de secteur d'environ \$0.19 du \$100 d'évaluation, échelonnée sur 15 ans.

Aide-toi et le gouvernement...

Quant au déficit de fonctionnement de la nouvelle ville de Val-Bélair, au 31 décembre 1974, les membres du conseil ont rencontré des fonctionnaires du ministère des Affaires municipales ainsi que M. Bernard Lachapelle, ministre responsable de l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ), afin de demander une assistance financière du gouvernement.

En résumé, la réponse qu'ils ont eu est: "aide-toi et le gouvernement t'aidera".

Ce que le conseil interprète comme ceci: si Val-Bélair se présente au ministère des Affaires municipales avec les deux déficits accumulés avant la fusion par les ex-villes et acceptés par la population, elle a de bonnes chances que le gouvernement continue au paiement d'une partie du déficit de fonctionnement de Val-Bélair en 1974 et aussi en 1975.

Les autorités de Val-Bélair prévoient terminer l'année 1975 avec un déficit de fonctionnement qui se situerait entre \$300,000 et \$400,000. Celui de 1974 était de \$525,000.

Cette fois, le conseil espère que les subventions viendront, même si elles ne sont pas couchées sur papier...

La loi du plus fort n'est pas toujours la meilleure

Il existe une nouvelle mode d'extorsion qui essaie plus spécialement de se jouer aux dépens des femmes qui conduisent seules l'automobile. Des individus simulent des accrochages pour essayer de leur soutirer de l'argent.

Le juge Alexandre Bastien, de la cour provinciale, a récemment prouvé que la raison du plus fort n'est pas toujours la meilleure, aux yeux de la cour des petites créances!

Une dame distinguée circulant sur le boulevard Charest s'est récemment vu bloquer le passage par la voiture de deux fiers-à-bras, descendant la rue Marie-de-l'Incarnation, en sens perpendiculaire. Sortant de leur voiture, les deux individus lui firent savoir qu'elle venait d'érafler leur véhicule.

Leur automobile portait effectivement une égratignure, mais les deux voitures se trouvaient à une dizaine de pouces, l'une de l'autre. En toute connaissance de cause, la femme tint à faire venir la police pour effectuer les constatations d'usage.

La femme s'étant identifiée, les deux hommes constatèrent qu'il s'agissait de la femme d'un citoyen à l'aise. Ils décidèrent de la poursuivre devant la cour d'accès à la justice ("petites créances") où le juge Bastien a toutefois vite vu leur jeu. Il les a renvoyés, bredouilles, les informant qu'ils étaient drôlement chanceux que la femme n'ait pas encore porté de plaintes de tentative d'extorsion devant les tribunaux de juridiction criminelle...

Les professeurs refusent une trêve à la CECQ

par Jean MARTEL

La trêve que la Commission des écoles catholiques de Québec avait demandée au Syndicat des professeurs du Québec métropolitain a été rejetée par les délégués syndicaux des écoles secondaires de la CECQ.

Cette trêve, par laquelle le Syndicat se serait engagé à mettre un terme aux moyens de pression qu'il utilisait, aurait duré jusqu'au 22 septembre. D'ici là, la CECQ aurait tenté de trouver une solution au conflit qui l'oppose à ses enseignants.

Hier, au cours d'une assemblée, les délégués syndicaux ont décidé de continuer d'employer tous les moyens qu'ils avaient adoptés pour forcer la CECQ à réduire la tâche de travail de l'enseignant du secondaire.

La trêve réclamée par la CECQ se serait appliquée surtout aux "débrayages surprises" des enseignants. Cette tactique syndicale consiste à écarter

une période de cours de 10 minutes pour tenir une session d'étude.

C'est l'utilisation de ce moyen qui a amené la direction de l'école Louis-Jolliet à renvoyer ses 1,200 élèves hier matin. C'est dire l'impact de cette mesure. La CECQ aurait demandé au Syndicat de renoncer à ce type d'action parce qu'il créerait dans l'école un va-et-vient massif d'élèves sans surveillance et qu'il enlèverait toute sécurité dans celle-ci.

Cependant, les délégués syndicaux ont clairement établi, à leur assemblée d'hier, qu'ils étaient pleinement conscients que les débrayages surprises pouvaient entraîner des coupures de salaire, si la direction d'une école se voyait dans l'obligation de retourner les élèves à la maison. Il semble donc que cette tactique syndicale sera utilisée moins fréquemment.

C'est à l'école Louis-Jolliet que la situation a été la plus corsée au cours de la journée d'hier. D'abord, annula-

tion des cours du matin à la suite d'un débrayage surprise des enseignants; impression de tracis par les professeurs pour illustrer l'"injustice" que subit l'école publique, cours perturbés, circulation dense d'élèves dans l'école. Constatant cette situation, le directeur, M. Valmont Rousseau, demande l'annulation des cours.

Presque toutes les écoles secondaires de la CECQ ont été plus ou moins sérieusement atteintes par les mesures employées par les professeurs. Dans certains cas, il y a eu boycottage de périodes de cours, dans d'autres, débrayages surprises.

Régionale Orléans

À la régionale Orléans, le conflit, occasionné là aussi par la question de la tâche de travail de l'enseignant, n'est pas encore réglé, mais les négociations sont entreprises, et tout porte à croire que la situation deviendra normale bientôt.

Selon des sources syndicales, il

semble que la commission scolaire régionale serait prête à verser \$175,000 de plus pour engager un certain nombre de professeurs supplémentaires. Cela contribuerait à diminuer la tâche de l'ensemble des enseignants.

Régionale Tardivel

À la régionale Tardivel, l'espoir

que le conflit se règle repose sur les commissaires, qui se réuniront ce soir.

Hier, les 2,000 élèves de la polyvalente de Donnacona n'ont pas eu de cours (comme lundi d'ailleurs), puisque les professeurs n'étaient pas présents en classe. La même situation se produirait aujourd'hui.

L'Hôtel-Dieu de Lévis sera agrandi

(PC) — L'Hôtel-Dieu de Lévis vient d'être autorisé à effectuer des travaux d'agrandissement de l'ordre de \$1.5 million.

C'est ce qu'annonce un communiqué émis hier par le ministère des Affaires sociales.

L'agrandissement sur deux étages permettra d'ajouter une superficie de 14,000 pieds carrés pour l'urgence, les archives et les consultations externes spécialisées.

Les travaux d'agrandissement permettront aussi le réaménagement d'espaces

actuels de l'hôpital, sur une superficie totalisant 7,200 pieds carrés, pour les consultations externes et orthopédiques, la centrale de prélèvements de l'unité de court séjour de même que la rénovation de l'ancienne école des infirmières afin d'y loger le département de santé communautaire et une unité psychiatrique de soins prolongés de 40 lits.

La corporation de l'Hôtel-Dieu de Lévis devra défrayer une partie du coût des travaux à même son fonds de réserve, jusqu'à concurrence de \$500,000.

ANTIQUITES
Grande vente
de déménagement
L'Héritage Antiquité
26, rue St-Nicolas, Québec
692-1681

TERRE A VENDRE
Ste-Famille I.O.
15 acres entre le chemin
Royal et le fleuve.
829-3385

Service Optique
Élite Inc.
RAYON D'OPTIQUE
ET D'OPTOMETRIE
Détailants opérant en vertu de la
Loi des optométristes et opticiens
de la province de Québec
Place Laurier, Ste Foy 653 8396
2, Édifice Place Québec 529 5883
Gare Centrale d'autobus 529 4855
1050, St-Jean, Québec 692 2292

URGENT BESOIN
Poêle, réfrigérateur, télévision, bureau, etc...
523-0285
527-1123

YOGA
Le Centre de Yoga
SIVANANDA
475, Richelieu
Annonce la reprise des
cours réguliers
le 8 septembre
du jour et du soir.
Pour information:
Tél.: 524-1563 - 843-5563

OPPORTUNITÉ D'AFFAIRE
SANS PRECEDENT
pour Comptable
Ayant aptitudes d'administrateur, avec capital de \$18,000 à \$30,000 pour devenir associé à 25% ou 33% dans une affaire d'agences de manufacturiers avec clientèle établie à travers le Canada. Gros revenus anticipés.
Minimum garanti de \$50,000 annuellement.
Toute application sera gardée confidentielle.
Ecrire
Dépt 7540 Le Soleil

SPÉCIAUX
APRES EXPO
A L'ENTREPOT DU TAPIS

PRELART VINYLE GOUSSINE 12' de largeur Sugg. \$3.29 v.c. SPECIAL	TAPIS POUR CUISINE Choix de 8 couleurs Sugg. \$10.96 v.c. SPECIAL
---	--

2⁹⁸ v.c. **6⁹⁵** v.c.

PLUSIEURS COUPONS DE TAPIS
à sacrifier au prix coûtant

l'Entrepôt
du tapis enr.
889 ouest, rue St-Vallier
(coin rue Roosevelt)
Québec 8 - Tél.: 683-3721
Stationnement facile - Ouvert jeudi et vendredi
jusqu'à 9h.00 - Samedi jusqu'à 5h.00

L'éditorial

L'amende de la surabondance

La Fédération des producteurs de lait vient de donner à ses membres le mot d'ordre d'amorcer une campagne de harcèlement systématique destinée à forcer le gouvernement fédéral à rescinder une décision imposant une surtaxe de 45 cents les 100 livres de lait, payable par les producteurs de lait industriel canadiens, pour contrer la hausse des frais d'exportation de leur poudre de lait sur le marché mondial.

Le consommateur ignore probablement quel est l'impact de cette mesure, entre plusieurs autres problèmes, sur le prix de plus en plus élevé qu'il a à payer pour son lait de consommation et ses produits laitiers. Et voilà pourquoi il devient opportun de faire une brève analyse de l'inconcevable situation qui existe chez nous dans ce domaine.

Pendant que quantité de pays pauvres font face à des famines tragiques qui mettent en péril ou font tout simplement crever des milliers de leurs habitants, des surplus de tonnes de poudre de lait s'accumulent dans les entrepôts d'autres pays agricoles. Pour sa part, le Canada, dont le Québec est le plus grand producteur de lait, produit d'énormes quantités de lait en poudre, résultat de la transformation des surplus de lait industriel ou de consommation. Des statistiques récentes démontrent que la production annuelle canadienne est d'environ 360 millions de livres de lait alors que sa consommation domestique est de 136 millions de livres, laissant ainsi un excédent fort appréciable à entreposer. Comme la situation

est sensiblement la même dans beaucoup d'autres pays producteurs, on comprend pourquoi les surplus ainsi accumulés ne peuvent être facilement vendus. Sans compter que la hausse constante des surplus fait baisser le prix de ce produit.

Actuellement, les producteurs de lait touchent une somme de \$8.25 du 100 livres de lait, plus un subside de \$2.66 du gouvernement fédéral, soit \$10.91. Mais, à même ce subside, la Commission canadienne du lait retient 45 cents pour défrayer les coûts d'exportation de la poudre de lait vendue ou donnée à l'étranger. Or, il y a un peu plus de deux mois, la commission a porté à 90 cents du 100 livres cette surtaxe, ce qui a naturellement pour effet de réduire les revenus des producteurs. Le Québec, pour sa part, produit près de la moitié du lait industriel canadien, ce qui a pour effet de nous toucher plus durement.

Et voilà pourquoi, en plus de réclamer l'abolition de cette surtaxe de 45 cents, les producteurs demandent l'application de diverses autres mesures, notamment la prise en charge par le fédéral d'une part importante de ces hausses, un contrôle des importations et exportations de tout produit laitier à remettre entre les mains du ministère de l'Agriculture, la hausse des subsides de 8 cents les 100 livres de lait pour permettre aux producteurs d'atteindre le "prix-cible" de \$11.02 fixé en avril dernier et, enfin, un ajustement de 2 pour cent de ce

"prix-cible" pour rattraper la hausse du coût de la vie et compenser les délais de la formule d'indexation.

Pas besoin d'être devin pour savoir sur la tête de qui doit retomber une telle situation. On sait que, depuis plusieurs années, chaque hausse du prix du lait, soit industriel, soit de consommation, a entraîné une réduction de la consommation. Pour le lait frais, cette réduction pourrait atteindre plus de 15 pour cent alors que, pour le beurre et le fromage, elle irait jusqu'à 30 pour cent.

On se retrouve donc en face de cuisants dilemmes. Si les hausses des prix du lait ont pour effet automatique de faire baisser la consommation, il s'ensuit également que ces baisses ont pour effet de diminuer les ventes, ce qui a pour effet de forcer les vendeurs et les transformateurs de lait à équilibrer leurs revenus... en haussant les prix. Et, ce qui s'avère le plus injuste dans ce chassé-croisé est le fait que, la plupart du temps, c'est le consommateur qui doit augmenter ses déboursés pour se procurer des produits laitiers.

Le gouvernement canadien vient de dévoiler sa politique laitière à court terme. Elle est le résultat de plusieurs mesures de surveillance des prix du lait destiné à la fabrication de produits laitiers entrant dans les marchés interprovincial et international. Ces diverses mesures, adoptées tant par les gouvernements fédéral que provinciaux, depuis nombre d'an-

nées, avaient pour objectif principal de stabiliser le revenu des exploitants de troupeaux laitiers. Soit, elles étaient indispensables pour assurer la stabilité et la rentabilité des investissements dans ce domaine. Mais, que reste-t-il pour le consommateur qui demeure sans défense devant l'augmentation croissante des prix de produits laitiers et ne peut que se résoudre à s'en priver.

C'est là un cercle vicieux qui confère à la situation un caractère d'urgence que le ministre Eugen Wheelan a reconnu. La Fédération des producteurs de lait affirme que la hausse des frais d'exportation du prix du lait en poudre, dont les surplus continuent naturellement de s'accumuler, fut directement provoquée par la Communauté européenne désireuse de se débarrasser à bas prix de ses surplus de poudre trop élevés. Et, toujours selon la Fédération, le gouvernement fédéral a voulu faire porter l'odieux de cette spéculation entre pays fournisseurs et pays acheteurs aux producteurs canadiens, "en se retranchant derrière son droit d'imposer des redevances pour rencontrer les prix à l'exportation."

Dût-on prétendre résoudre l'absurde équation actuelle, on ne réussira jamais à expliquer au consommateur pourquoi il doit payer sans cesse plus cher pour contribuer au gaspillage éhonté de produits essentiels dont des millions d'autres sont privés.

Paul LACHANCE

L'opinion des lecteurs

La faculté de médecine et les femmes

M. le Dr Augustin Roy
Président directeur général
de la Corporation professionnelle
des médecins du Québec

C'est avec consternation que nous avons pris connaissance de vos propos récents au sujet du grand nombre d'admissions d'étudiants de sexe féminin dans les facultés de médecine pour l'année universitaire qui commence. Selon vous, ce fait peut devenir, pour l'avenir du Québec, facteur de perturbation sociale étant donné les statistiques passées qui indiquent que les femmes exercent moins longtemps leur profession que les hommes. Toutefois, vous admettez un léger redressement de la situation tout en vous interrogeant sur la rentabilité et la productivité des femmes médecins.

Faut-il vous rappeler, monsieur, les causes qui firent que dans le passé les femmes du Québec et d'ailleurs ne purent poursuivre aussi longtemps qu'elles l'auraient souhaité les carrières pour lesquelles elles s'étaient préparées.

Parmi ces causes, retenons-en trois. Premièrement, l'éducation qui a pesé lourd sur les femmes. Depuis le berceau et la petite enfance, en passant par les différents degrés de l'école, on l'a préparée pour une fonction: la maternité, un rôle: gardienne du foyer, une place: toujours la seconde, la fameuse "complémentarité".

Si par hasard, des tenaces réussissaient par leur intelligence ou leur passion dans des activités dites de "type masculin", elles étaient stigmatisées; l'on disait d'elles qu'elles manquaient de féminité ou qu'elles avaient une intelligence d'homme.

Comme seconde cause à ce prétexte du manque de persévérance qu'on reproche aux femmes, s'inscrit l'absence totale de contrôle sur leur fécondité. A la merci des grossesses aussi imprévisibles que fréquentes, comment organiser une carrière?

Et finalement, tous les projets, tous les rêves de carrière pour les femmes se heurtaient à une société complètement dépourvue d'équipements sociaux au niveau des garderies, des écoles maternelles, etc., de même qu'à un manque de collaboration de la part de leurs conjoints et souvent même d'une opposition presque formelle.

Présentement, l'on assiste à une certaine évolution des mœurs et des institutions. En éducation par exemple, on ne peut ignorer que surtout depuis les années soixante, les filles n'acceptent plus d'être élevées différemment des garçons et la majorité des parents ont pris conscience qu'ils doivent préparer leurs filles autant que leurs garçons à l'autonomie et l'indépendance et qu'elles peuvent tenir un autre rôle social que celui de reproductrice.

Quant au contrôle de la fertilité, il est acquis. Dorénavant, les femmes peuvent mettre au monde les enfants qu'elles désirent au moment où cela leur convient.

Quant au troisième point, l'absence d'équipements sociaux, c'est là que vous auriez pu émettre des vœux à l'adresse des gouvernements afin que toutes ces femmes qui en dépit de nombreuses difficultés entreprennent des études longues et coûteuses puissent poursuivre leur carrière grâce à l'établissement d'un bon réseau de garderies, à de meilleurs et plus nombreux cafétérias dans les écoles. Nous aurions aussi aimé vous entendre insister auprès des hommes, des maris particulièrement, afin qu'ils se montrent plus respectueux des droits de leurs compagnes à poursuivre des carrières qu'elles ont choisies et leur facilitent les choses en partageant les tâches ménagères et la responsabilité de l'éducation des enfants.

Vous parlez de "perturbation". En effet, puisque le mot "perturber" veut dire troubler profondément, il se peut que l'arrivée en grand nombre de femmes médecins perturbe grandement la profession médicale, mais pas dans le sens que vous l'entendez. Pour notre part, nous pensons que les femmes pourront redonner à votre profession cette sensibilité aux souffrances humaines et la générosité qui l'ont déjà caractérisée. Nous serions curieuses de comparer les mobiles qui président au choix des étudiants de l'un et l'autre sexe pour la faculté de médecine. Les chiffres de leurs futurs honoraires impressionnent sûrement moins les filles que les garçons. Nombreux en tout cas, sont les femmes qui se réjouissent à la pensée que dans un avenir prochain, elles pourront facilement trouver des femmes médecins plus proches d'elles, qu'il s'agisse de la gynécologie ou de tout autre domaine médical.

Nous pensons de plus, que la réussite des femmes dans les différents secteurs professionnels est la condition de survie d'une humanité en déroute. Si derrière votre inquiétude se cachait un rien de phalocratie, soyez rassuré. Nous autres, femmes, ne voulons pas prendre VOS places dans VOTRE société. Nous voulons changer cette société.

En terminant, monsieur, permettez-nous de vous dire que vos propos nous ont d'autant plus étonnés, que votre prise de position courageuse vis-à-vis le problème de l'avortement nous avait fait croire, que vous étiez parmi les hommes de votre génération un des rares à avoir compris que puisque "la moitié du monde est une femme", cette moitié a droit au choix, qu'il s'agisse de sa carrière, de ses maternités ou de toute autre décision qui l'implique socialement.

Claire Bonenfant-Pouliot
Pour le Réseau d'Action
et d'Information pour
les Femmes

Des noms à changer

M. le rédacteur en chef,

Je trouve étrange que les dirigeants du Parti québécois lorsqu'ils sont venus à Thetford et Black Lake, n'aient pas protesté auprès des autorités municipales de ces endroits, au sujet de l'appellation anglaise de ces deux villes à majorité pourtant francophone. C'est bien beau de parler de nationalisation des compagnies minières et de la question d'obtenir des meilleures conditions de travail pour les mineurs. Je suis tout à fait d'accord là-dessus. Mais quand il s'agit de parler de refrançaiser les villes et municipalités à majorité canadienne-française, ces messieurs se défilent.

Quand les touristes étrangers passent par ici, ils doivent penser qu'ils sont dans un milieu anglophone lorsqu'ils voient tous ces noms anglais. Je ne déteste pas les Anglais, on doit respecter les droits de la minorité, mais la majorité devrait avoir ses privilèges, et dans un milieu francophone, tout devrait se faire en français.

Ne serait-ce pas mieux d'appeler Thetford: Cité de l'or blanc; Black Lake: Caroleville; Asbestos: Amianteville; East-Broughton: Labbéville; East-Angus: Ecosseville, etc, etc.

La cité de Hull se prépare à se doter d'un nom français, les autres n'ont qu'à suivre son exemple.

Je voudrais aussi souligner un autre trait du colonialisme, c'est l'appellation "Cantons de l'Est", ou son diminutif "Estrie", versions d'"Eastern Townships", cette région est située dans le "Sud-Ouest" du Québec, et tous ces noms sont injustifiés, cette région du St-François devrait être nommée "Francosie", tout comme celle du St-Maurice, La Mauricie.

J. Naud,
Deschambault.

Gérard Fortier
St-Ferdinand



Les livres scolaires conditionnent la femme

M. le rédacteur en chef,

L'origine socio-économique et le sexe jouent un rôle important dans le cheminement scolaire de l'étudiante ou de l'étudiant.

C'est ce que révèle un article de la revue Education-Québec de septembre. L'auteur de cet article relate les grandes lignes de l'enquête "Relance 73" effectuée auprès de quelque 30 000 étudiantes et étudiants québécois.

Nous remarquons que les filles fréquentent moins longtemps l'école que les garçons. Au secondaire, elles s'engagent plus nombreuses au secteur professionnel. Ce qui les conduit plus tôt sur le marché du travail.

D'autre part, les filles désertent davantage pour des motifs personnels (mariage, etc...), alors que les garçons justifient leur départ par de mauvaises notes ou le dégoût de l'école.

Bref, les filles et les enfants des milieux défavorisés ne profitent pas au maximum des possibilités offertes par l'école, en dépit de la "démocratisation" amorcée il y a une dizaine d'années au Québec.

Ce qui ne va pas sans conséquence sur la situation des femmes dans la société québécoise. Alors que les

femmes forment plus de 50% de la population, elles sont sous-représentées dans toutes les institutions politiques. Elles restent tragiquement éloignées de tous les postes décisionnels.

Au-delà de ces constatations, nous devons chercher les causes profondes du comportement des filles à l'école et dans la société.

A cet égard, l'analyse du contenu des manuels scolaires s'avère une démarche intéressante.

Une récente étude de Mme Lise Dunnigan du Conseil du Statut de la Femme nous apprend que:

- les manuels scolaires mettent en scène moins de personnages féminins que masculins;

- les personnages féminins sont presque toujours des "femmes à la maison" alors qu'au Québec, 34% des femmes mariées occupent un emploi à l'extérieur du foyer;

- les femmes ne détiennent jamais de postes d'autorité dans les manuels scolaires. Elles y apparaissent la plupart du temps comme faibles et dépendantes.

Sans voir dans les manuels sco-

laires la seule cause de l'intérêt moindre des filles pour les études supérieures, nous ne pouvons nous empêcher de constater que c'est l'un des facteurs du conditionnement dont sont chaque jour victimes les femmes et les hommes.

Par ailleurs, une recherche concernant l'attitude et les attentes différentes des enseignantes et des enseignants à l'égard des élèves selon leur sexe nous apporterait certainement des éléments de réflexions intéressants. Et que dire des valeurs véhiculées par l'école, valeurs qui sont celles d'une société dominée jusqu'à ce jour par des hommes?

Ces quelques propos nous permettent de voir que l'école, comme les médias d'information et d'autres institutions contribue à maintenir les femmes dans un état de dépendance.

Refusant cette situation injustifiable, nous devons forcer nos gouvernements à interdire ces attitudes sexistes qui consistent à véhiculer, dans des manuels scolaires et les médias d'information, une image discriminatoire des femmes.

Marie-France Ferland
Charlesbourg, Qc.

LE SOLEIL

est publié par Le Soleil Limitée

Président du conseil
d'administration et éditeur:
M. Jacques-G. Francoeur

Président et directeur général:
M. Paul-A. Audet

Rédacteur en chef et
directeur de la rédaction:
M. Claude Beauchamp

Directeur de l'information:
M. Claude Masson

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs et doivent être courtes. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

la page cinq

Document: les recommandations du Conseil de la protection du consommateur

Pour une véritable protection du consommateur québécois

Il nous apparaît assez clairement que l'on doit entreprendre une action énergique si l'on veut atteindre une véritable protection du consommateur québécois.

Cette action doit se situer à trois niveaux:

- 1- la coordination de l'activité des divers organismes et associations de consommateurs;
- 2- la coordination des divers services de l'Etat et leur plus grande accessibilité aux consommateurs;
- 3- la conjugaison de l'action des consommateurs et des commerçants avec celle de l'Etat.

Nous admettons volontiers qu'il s'agit d'un programme de taille, comportant plusieurs aspects nouveaux.

Il y a lieu également de faire abstraction de la signification de certains termes qui ont été utilisés jusqu'à présent dans le domaine de la protection du consommateur, tels les termes "Office" et "Conseil" de façon à ne pas confondre les struc-

tures actuelles que ces termes représentent avec celles que nous proposons.

a) les consommateurs

Nous déplorons d'abord que les associations et les organismes voués à la protection du consommateur soient si peu nombreux.

D'un autre côté le mode de recrutement des membres nous laisse perplexes quant à la représentativité véritable de certaines de ces associations sans pour autant minimiser la qualité de leur action. Aucune de ces associations ni de ces organismes n'a les moyens d'assumer seul la responsabilité de la promotion de la protection du consommateur québécois ni de la défense de ses droits.

Le manque de moyens de coordination de l'action de ces divers organismes n'est pas de nature à améliorer la situation.

Le Comité recommande donc la création par l'Etat d'un **CONSEIL DES CONSOMMATEURS**. Cet organisme central serait composé des représentants des associations et des organismes voués à la protection du consommateur. Chacun des organismes ou associations reconnus devrait, s'il le désire, avoir un représentant à ce Conseil.

D'autres membres, émanant du milieu des consommateurs, pourraient également faire partie de ce Conseil en y siégeant à titre personnel.

Cet organisme serait désigné d'office comme interlocuteur privilégié pour les autorités dans le domaine de la protection du consommateur, sans toutefois exclure la possibilité pour toute autre association ou organisme voué à la protection du consommateur d'être consulté et le droit d'être entendu sur un sujet particulier.

Ce Conseil serait de ce fait autorisé à être le porte-parole des consommateurs québécois pour faire des représentations en leur nom à toutes les instances soit gouvernementales, soit commerciales.

Ce même organisme pourrait également jouer un rôle consultatif pour toute personne en autorité, particulièrement le gouvernement, si celle-ci désirait connaître le point de vue du consommateur sur un sujet donné.

Pour remplir un tel rôle, ce Conseil des consommateurs devrait jouir d'une autonomie suffisamment grande de façon à favoriser sa liberté de critique, même à l'endroit de l'action gouvernementale, dans le domaine de la protection des consommateurs.

Il devrait avoir les ressources suffisantes pour disposer du personnel et des moyens techniques nécessaires pour conduire ses travaux.

b) les services gouvernementaux

La conception que se fait le citoyen moyen de la protection du consommateur, est beaucoup plus vaste que celle des secteurs restreints couverts par la Loi de la protection du consommateur.

Nous croyons qu'il est du devoir de l'Etat de regrouper au sein d'une même entité tous les moyens de renseignements et d'assistance au consommateur qui est aux prises avec quelque problème de consommation auquel une loi du Québec peut apporter une solution.

Un tel regroupement assurerait ainsi au consommateur une plus grande accessibilité à cette assistance qui peut lui être apportée par la législation ou la réglementation québécoise, en plus d'éviter la mise sur pied de réseaux parallèles par différents ministères.

A cause de ses préoccupations beaucoup plus vastes que celles qui sont touchées par la Loi de la protection du consommateur, ce réseau de bureaux de renseignements et d'assistance devrait échapper à la Loi de la protection du consommateur. Il devra néanmoins travailler en étroite collaboration avec les services administratifs responsables de l'application de cette loi et des autres lois et règlements comportant une protection des consommateurs, pour leur fournir, d'u-

ne part, les éléments de rétroaction de l'application de la loi et des règlements de leur compétence et, d'autre part, leur signaler les besoins nouveaux des consommateurs.

Ce réseau de bureaux de renseignements et d'assistance serait désigné sous le nom de **OFFICE DES CONSOMMATEURS**.

c) consommateurs et commerçants

Nous croyons que le dialogue entre les trois parties intéressées à la protection du consommateur pourrait se tenir au sein d'un **COMITÉ CONSULTATIF DE LA CONSOMMATION** où seraient présents les consommateurs, les commerçants et aussi des fonctionnaires qui, par leur fonction, travaillent directement dans le domaine de la protection du consommateur dans son sens large.

Tout en conservant un certain équilibre entre la représentation des consommateurs et celle des commerçants, les premiers devraient y être majoritaires.

Les fonctionnaires qui y siègeraient n'auraient pas de droit de vote.

Ce comité consultatif tripartite devrait donner son avis sur les propositions de réglementation ou de législation nouvelle faites par ou au ministre responsable du secteur.



Mme Lise Bacon, ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, de qui relève l'Office de la protection du consommateur.

En somme, il s'agit de modification à la structure et au rôle de l'actuel Conseil de la protection du consommateur.

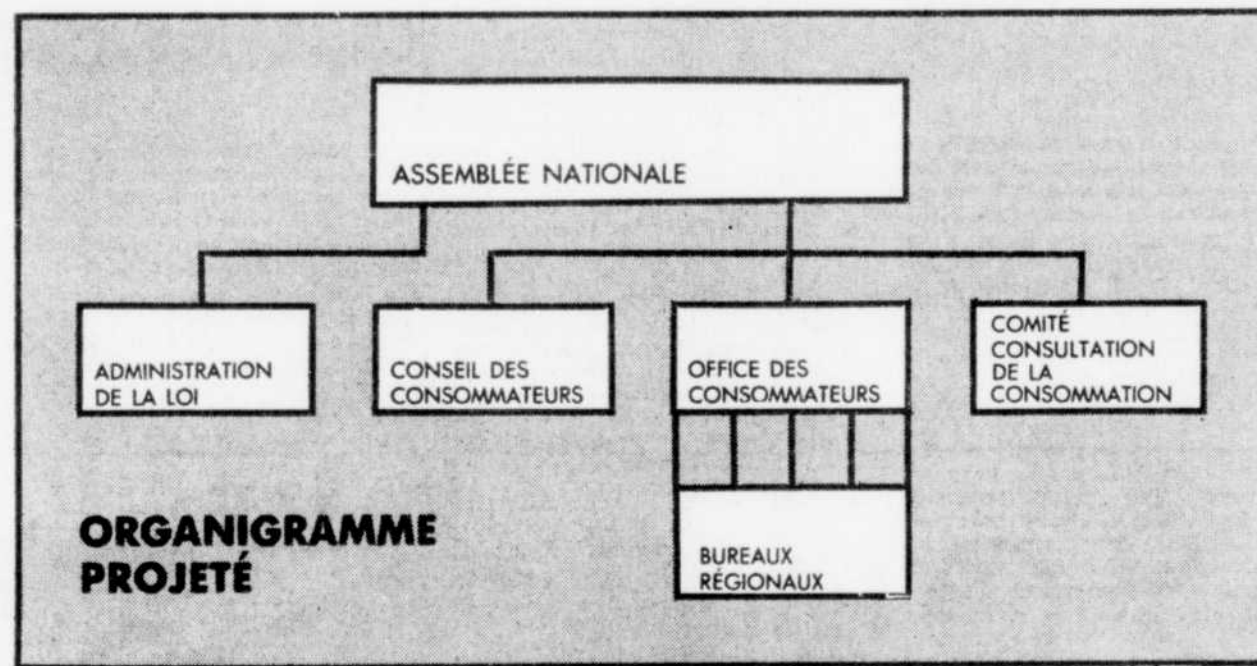
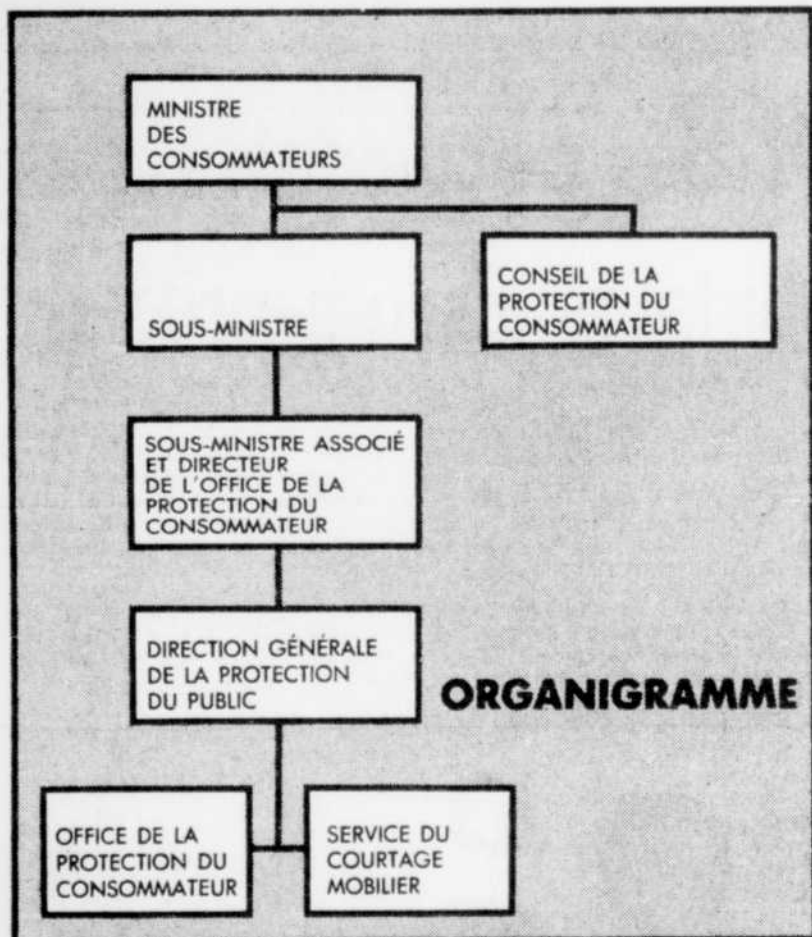
Les nouvelles structures

Dans cette perspective nouvelle, le concept de protection du consommateur dépasse largement les cadres de la Loi de la protection du consommateur.

L'administration de cette loi devrait être confiée à un service gouvernemental qui serait responsable de la délivrance des permis et de l'administration des dossiers d'infraction.

Quant aux trois autres entités dont nous recommandons la mise en place, comme leurs préoccupations se porteront nécessairement sur l'ensemble des problèmes de consommation des citoyens, et que ces sujets de difficulté relèvent de l'autorité d'un grand nombre de ministères, nous ne voyons pas comment elles pourraient être rattachées à l'un de ceux-ci plutôt qu'à un autre.

De ce fait, nous recommandons qu'elles soient placées sous l'autorité, soit de l'Assemblée nationale, soit du Conseil exécutif, soit encore d'un organisme autonome et indépendant.



Discours du ministre Saint-Pierre devant le Canadian Club à New York (extraits)

Le Québec face aux investissements étrangers

Même si nous reconnaissons au Québec la nécessité de créer des entreprises de grande taille ayant leurs racines sur notre territoire, je crois que nous ne sommes pas prêts à imposer des restrictions sur l'investissement étranger de façon générale et sans nuance.

Surtout, nous sommes contre toute politique discriminatoire à l'égard du capital étranger dans le développement économique du Québec (...)

Le Québec souhaite néanmoins favoriser l'intégration des entreprises internationales à sa vie économique aussi bien que l'intégration des Québécois à la vie économique internationale.

Cette intégration est une nécessité. Je me demande ce que diraient les New-Yorkais, même s'ils affichaient dans le métro: "Je suis fier d'être Portoricain". Si 70% des cadres supérieurs des entreprises s'appelaient Rafael Mendez Figuera et ne parlaient qu'espagnol.

Quand un certain jour, John Smith de Denver

achète un hôtel à Bar Harbor, les gens du pays peuvent toujours s'imaginer que c'est le cousin de Jim Smith, du 5e rang.

Mais quand un Bill White achète un hôtel à Percé en Gaspésie et le nomme "Bill White Resort", les gens de l'endroit ont peine à imaginer qu'il s'agit du cousin de Jacques Leblanc de Gaspé, même si c'est effectivement le cas, chaque famille québécoise possédant à toutes fins utiles son "oncle des Etats".

Dans un tel contexte, je crois que l'intégration est un besoin pour assurer la coexistence pacifique de l'industrie dans son milieu.

Je crois que pour cela, les sociétés américaines qui investissent au Québec auraient avantage à confier la responsabilité de leur investissement au directeur ou vice-président de la section "internationale" plutôt que de la confier au responsable du marché domestique.

Les nuances propres au milieu culturel seraient peut-être mieux saisies de cette façon.

Enfin, les sociétés internationales désireuses

d'investir au Québec devraient tenter de confier leurs services professionnels à des francophones, et viser une participation systématique au milieu.

S'il y a tout à gagner pour une entreprise à se faire connaître de son milieu, si celle-ci doit s'ouvrir à l'environnement culturel pour de simples raisons de responsabilités sociales qui font partie de la planification à long terme, il y a aussi beaucoup à gagner pour le représentant américain présent dans cette entreprise à l'étranger.

Que celui-ci s'enferme dans un cercle recréant sa propre banlieue américaine, il pourra considérer le cadre québécois comme un mal nécessaire durant tout son séjour au Québec.

Au contraire, pour celui qui, dans ce contexte, se donnera la peine de connaître son milieu et d'en assimiler la culture, il pourra, au bout de quelques mois, s'attabler dans un coin charmant et très européen du Vieux Montréal ou du Vieux Québec et se dire en toute satisfaction: "Les affaires vont bien et j'ai appris une autre culture", double acquisition.

C'est le comportement d'un tel individu que nous voulons, que nous attendons de l'entreprise internationale; ce que nous voulons, c'est que l'entreprise internationale respecte nos règles du jeu et qu'elle vive vraiment avec nous et non en marge de notre collectivité, qu'elle partage avec nous notre salon et non pas le grenier ou la cave de la maison.

Nous sommes en plein essor économique. Le Québec est une partie du monde industrialisé, une porte ouverte sur l'Europe avec son nouvel aéroport international de Mirabel, le plus vaste du monde.

Le Québec, c'est aussi un endroit exceptionnel où se côtoient constamment l'Europe et l'Amérique, et deux civilisations présentes à Montréal.

Mais c'est surtout un endroit privilégié pour le développement industriel. Et dans ce cadre, nous adoptons pour le monde, ce qui pourrait être une maxime: frontières ouvertes, esprit ouvert, bienvenue aux hommes d'entreprises...et de bonne volonté.

Merci.

LE SOLEIL

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au no 390 est, rue Saint-Vallier, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans Le Soleil. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON A DOMICILE: DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.00 PAR SEMAINE
SEPT-ILES et PORT CARTIER DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.25 PAR SEMAINE
PRIX A L'UNITE: DU LUNDI AU VENDREDI 0.25 LE SAMEDI 0.40

ABONNEMENTS PAYES D'AVANCE:	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par porteur, lundi au samedi	\$12.50	\$25.00	\$50.00
Sept-iles et Port Cartier (par porteur)	\$15.75	\$31.25	\$62.50
Par la poste, lundi au samedi (Est-Québec de Québec)	\$12.50	\$25.00	\$50.00
Autres comtés du Québec et ailleurs au Canada	\$15.00	\$30.00	\$60.00
Pays étrangers	\$20.00	\$40.00	\$80.00

SERVICE AUX ABONNES (TIRAGE)

Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec nous de 8h30 à 19h30, samedi de 8h30 à 11h30
647-3334

RENSEIGNEMENTS

647-3233

REDACTION

647-3394

SERVICE DE LA PUBLICITE

ANNONCES CLASSEES	647-3311
CARRIERES ET PROFESSIONS	647-3266
PUBLICITE - DETAILLANTS	647-3435
PUBLICITE GENERALE	647-3536

AUTRES SERVICES

ACHATS	647-3241
CREDITS ET RECOURS	647-3236
PERSONNEL	647-3219
PROMOTION	647-3342

Vengeance

NORTHAMPTON, Angleterre (AP) — Déjà père de six enfants, M. Rodney Utting ne souhaitait plus voir s'agrandir sa famille et il avait subi une vasectomie il y a deux ans à l'hôpital de Northampton.

En octobre dernier, Mme Utting mettait pourtant au monde son septième enfant. Furieux, son mari téléphona à l'hôpital pour annoncer qu'une bombe avait été déposée dans l'immeuble.

La vengeance pouvait paraître anodine. Mais l'hôpital dut être évacué et une malade âgée de 58 ans succomba dans l'affolement général.

M. Utting a été condamné à trois mois de prison.

Recommandation du...

(Suite de la première page)

ment comme fonction au Conseil de la protection du consommateur de "donner son avis et de faire des suggestions au ministre sur toute question que celui-ci juge à propos de lui soumettre". (article 85 de la loi 45)

Or, dans ce mémoire élaboré de 50 pages dactylographiées, le Conseil de la protection du consommateur recommande un changement radical des structures de protection du consommateur par l'Etat.

Au lieu de relever d'un ministère, le Conseil recommande que les affaires des consommateurs soient désormais sous l'autorité de l'Assemblée nationale ou du Conseil exécutif, ou encore devienne un organisme autonome et indépendant.

Jusqu'ici, la loi sur la protection

du consommateur était gérée par le ministère des Institutions financières, Compagnies et Coopératives, dirigé par M. William Tetley avant le reniement ministériel de juillet dernier.

Quelques mois avant d'être muté aux Travaux publics, celui-ci avait d'ailleurs changé le nom du ministère en celui de ministère des Consommateurs, Compagnies et Coopératives. Or, tout ce branle-bas devient inutile si le nouveau ministre, Mme Lise Bacon, se rend avec le Cabinet Bourassa, se rend aux recommandations du Conseil.

Centre nerveux

La nouvelle structure de protection du consommateur par l'Etat serait désormais constituée d'un centre nerveux d'information pour les consommateurs, afin de leur rendre plus accessibles les divers services de l'Etat.

En plus de ce centre de données, appelé Office des consommateurs, le Conseil recommande la création d'un Conseil des consommateurs qui regrouperait des membres d'associations de consommateurs vraiment représentatives et d'un Comité consultatif sur la réglementation nouvelle et la loi. Ce comité serait formé de consommateurs, de commerçants et de fonctionnaires.

L'administration de la loi serait confiée à un service gouvernemental qui serait responsable de la délivrance des permis et de l'administration des dossiers d'infraction.

La nouvelle structure, telle qu'elle est proposée par le Conseil, dépasse largement les cadres de la loi sur la protection du consommateur, et nécessitera, si elle est acceptée, une augmentation sensible des crédits alloués par le Cabinet Bourassa à la protection du Conseil.

Actuellement, ces crédits sont de \$1.200.000 et toutes les tentatives faites en vue d'accroître les fonds ont échoué.

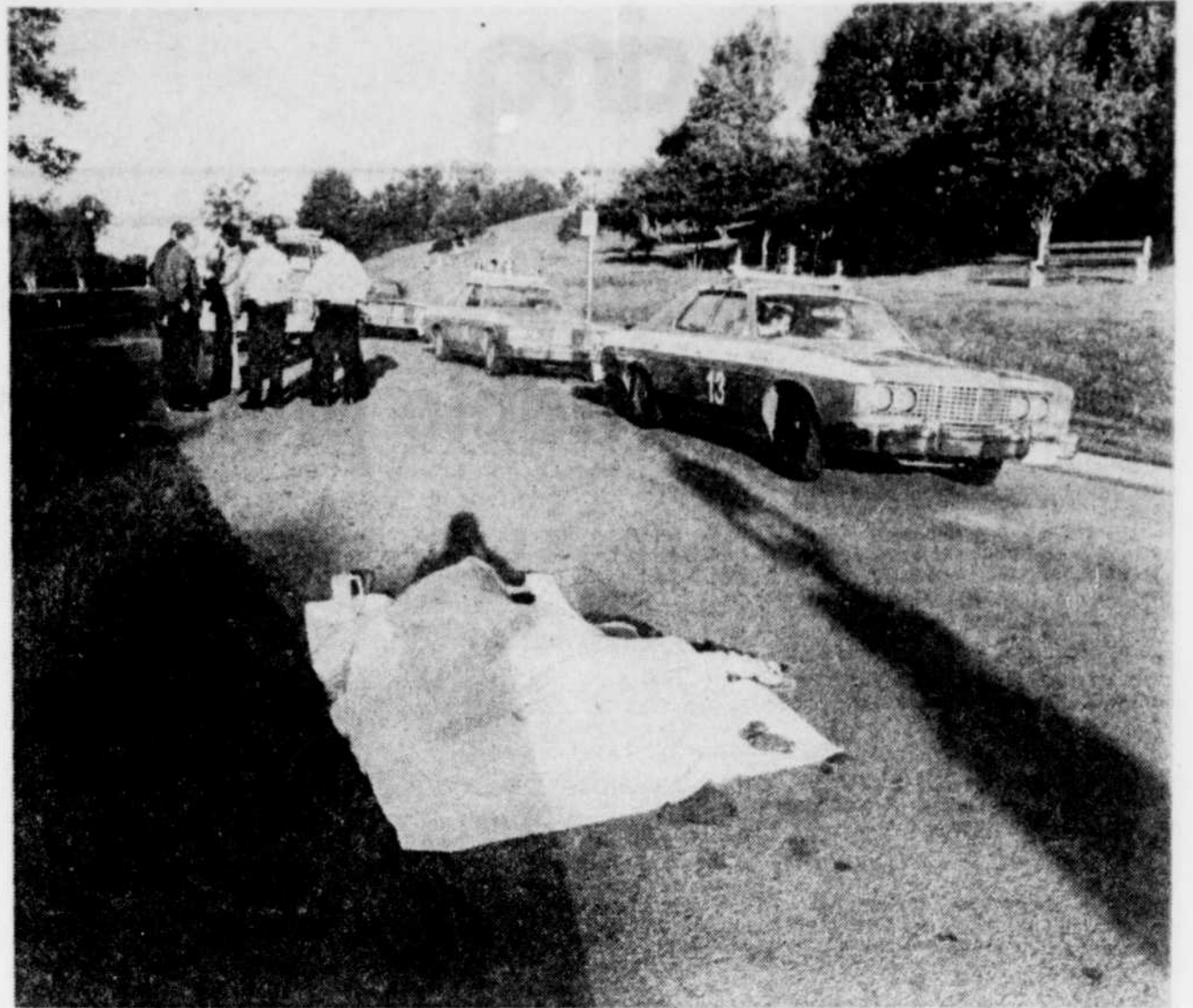
La protection du consommateur ne pourra être assurée, selon le Conseil, sans une assistance bien structurée de l'Etat jointe à une participation beaucoup plus active des citoyens au sein des associations de consommateurs.

Pour des maisons de vieillards améliorées en Ontario

TORONTO (PC) — Les maisons d'accueil pour vieillards en Ontario devront être améliorées afin de pouvoir répondre aux besoins intellectuels, sociaux et sexuels de leurs pensionnaires. C'est ce qu'expliquait, lundi, Mme Pamela Cuff, architecte en résidences pour personnes âgées.

"Le genre de personnes qui viennent habiter ces résidences est différent", dit Mme Cuff au cours d'une conférence de l'Association ontarienne des résidences de vieillards. "Ces personnes sont maintenant plus éduquées et ont plus d'expérience culturelle et sociale."

Mme Cuff a notamment expliqué qu'il faut un décor différent à l'intérieur de telles habitations, notamment des salles où recevoir des amis dans l'intimité, des zones de récréation, des salles de télévision et des pistes de danse.



Les policiers de la ville de Québec étaient rassemblés ce matin sur les lieux du meurtre.

Le Soleil, Roland Marcoux

Meurtre à Québec

par Guy DUBE

Le cadavre d'un homme âgé d'une trentaine d'années a été découvert vers 5h30 ce matin par un automobiliste qui circulait sur les Plaines d'Abraham, près de la Petite Bastille.

Il s'agit là du onzième meurtre à survenir dans la région de Québec en 1975.

La victime a eu le corps transpercé de plusieurs coups de couteau. De plus les policiers ont découvert dans une

de ses mains un couteau avec une lame cassée.

Cet avant-midi, les enquêteurs fouillaient encore les lieux, dans le but de trouver des indices qui pourraient les mener sur une piste quelconque.

Selon les premières constatations, il se pourrait fort bien qu'il y ait eu bataille à coups de couteau et que plusieurs autres individus aient pris la fuite après que la victime se soit évanouie. Le couteau à lame cassée

expliquerait ainsi le fait que la victime se soit défendue pendant un certain temps.

Quoiqu'il en soit, l'autopsie pratiquée par le Dr Richard Authier aujourd'hui devrait en dire plus long.

Le meurtre serait survenu à 3h30 et la macabre découverte a été faite deux heures plus tard environ. La victime était étendue dans la rue Garneau, près du condominium de Bernières. Ce sont les agents de l'escouade des crimes contre la personne de la Sûreté municipale de Québec qui mènent l'enquête.

Saint-Pierre: profession...

(Suite de la première page)

4e banque américaine songe à établir ses pénates à Montréal.

La prise de position de monsieur Saint-Pierre apporte un nouvel éclairage sur la politique québécoise d'ouverture en matière d'investissements étrangers. Jusqu'ici, les déclarations ministérielles avaient été imprécises et laissaient parfois percevoir une approche plus critique face au capital étranger.

Cette politique, sur laquelle le cabinet se prononcera définitivement dans les prochaines semaines, sera officiellement énoncée par monsieur Robert Bourassa, le 21 octobre, à Francfort, où le conseil général de l'industrie du Québec tiendra son symposium annuel.

Le gouvernement fédéral

Prenant soin de bien dissocier la position du Québec de la politique fédérale de tamisage des prises de contrôle (Phase 1, déjà en vigueur) et des nouveaux investissements (Phase 2, mise en vigueur le 15 octobre 1975), le ministre a exprimé l'opinion que le rapport Gray et la législation canadienne ont été inspirés d'un postulat erroné.

Cette "erreur fondamentale", selon monsieur Saint-Pierre, est de croire que le capital épouse un comportement social déterminé par sa provenance. Ou encore, en d'autres termes, il est impossible à des sociétés multinationales d'avoir un comportement social qui sert les intérêts des pays hôtes.

Monsieur Saint-Pierre a donné l'exemple de petites compagnies à cent pour cent québécoises qui, après 20 ans de mauvaise administration, d'exploitation systématique de leurs employés et de refus de croire, sont obligées de fermer leur porte, menaçant ainsi l'économie de villes entières, et, d'autre part, de sociétés multinationales qui paient de hauts salaires, qui font beaucoup de recherches, exportent une bonne partie de leur production et assurent une part raisonnable de leur responsabilité sociale envers la communauté.

S'inspirant en outre du dernier

livre de l'économiste John Kenneth Galbraith, monsieur Saint-Pierre a déclaré qu'il ne fallait pas associer l'activité des multinationales et l'imperialisme, mais que ce sont plutôt les besoins de l'économie internationale qui obligent les grandes entreprises à s'internationaliser et à développer des structures complexes qui entrent parfois en contradiction avec les objectifs nationaux du pays qui les accueille. "Mais cela n'a rien à voir avec le fait qu'il s'agit de capital étranger plutôt qu'autochtone, a affirmé le ministre: c'est au contraire une question de grossier et de structure".

Monsieur Saint-Pierre a par ailleurs voulu rassurer son auditoire sur l'impact minime au Québec de la loi fédérale sur le contrôle des investissements étrangers en révélant que, jusqu'à maintenant, le gouvernement canadien a accepté environ 90 p. 100 des recommandations du Québec relatives à l'acceptation ou au refus d'une mainmise étrangère sur une entreprise québécoise (Ottawa consulte toujours la province concernée).

Intégration

Enfin, le ministre a exprimé la volonté de son gouvernement d'amener des entreprises étrangères à s'intégrer davantage à la vie sociale et économique du Québec.

Selon monsieur Saint-Pierre, les opérations au Québec des sociétés étrangères devraient, par exemple, relever du vice-président aux opérations étrangères plutôt que du vice-président aux opérations intérieures de la compagnie. "Québec ne fait tout simplement pas partie culturelle et socialement de votre marché intérieur", a-t-il déclaré.

Invitant en outre les cadres étrangers d'entreprises étrangères établies au Québec à s'intégrer à la vie culturelle de la communauté québécoise, monsieur Saint-Pierre a fait valoir qu'à leur retour dans leur pays d'origine, ceux-ci n'en seraient que plus riches: ils auraient alors profité de leur séjour au Québec pour connaître une nouvelle culture et apprendre une autre langue.

La police saisit des documents chez les distributeurs Escom-prix

L'escouade des crimes économiques, à la Sûreté du Québec, a procédé à des perquisitions à six endroits, peu avant midi, pour la saisie de documents appartenant à la compagnie les distributeurs Escom-prix Inc.

Selon un porte-parole de la SQ, la saisie a été effectuée à la suite d'une enquête en collaboration avec le service des loteries pyramidales du ministère de la Justice du Québec.

Les dossiers saisis dans un motel du boulevard Laurier à Québec, et au siège social de la compagnie, au 1780 rue Allard, à Brossard, seront analysés au cours des prochains jours et le ministère de la Justice étudiera l'éventualité de porter des accusations.

Coincidence, dans la page consacrée à la consommation, aujourd'hui, page E-2, notre chroniqueur Marcel Collard publie un article sur cette

compagnie en train d'implanter à Québec un réseau de marchands qui accorderont des escomptes sur les achats effectués par les consommateurs détenant une carte Escom-prix, moyennant une contribution annuelle de \$25.

La SQ a cependant refusé pour l'instant de fournir d'autres renseignements relatifs à cette perquisition.

VENTE APRES EXPO-QUEBEC

Septembre... le mois des économies chez Maguire!

Terre d'Aubaines

au monde merveilleux Maguire

Maguire
VENTE/LOCATION/SERVICE



1330, AVENUE MAGUIRE
Sillery - Tél.: 681-4124



PLACE FLEUR DE LYS
Tél.: 529-4915



430, AVENUE ST-SACREMENT
(coin boul. Charest)
Tél.: 681-6231

Magnavox

Achetez les
téléviseurs
couleur et
noir & blanc
Magnavox

à prix d'aubaines

50 ans d'existence pour la paroisse Saint-Dominique

par Monique DUVAL

La paroisse Saint-Dominique célèbre, cette année, ses cinquante ans d'existence. Pour marquer cet anniversaire, des fêtes auront lieu les 3, 4 et 5 octobre. Ne débordant pas le cadre même de la paroisse, elles réuniront des membres de l'Ordre des DOMINICAINS, des ex-paroissiens et les paroissiens actuels. On rendra aussi hommage aux artisans de l'église et du monastère actuel, l'architecte Albert Larue, aujourd'hui âgé de 82 ans, et le sculpteur Lauréat Vallières, décédé il y a quelques années. On prépare actuellement un montage audio-visuel sur toute l'oeuvre de Vallières en ce qui concerne la magnifique église, une des plus belles — certains disent la plus belle — de notre ville.

Donc, la paroisse compte cinquante ans d'existence, mais l'implantation des DOMINICAINS remonte à beaucoup plus loin et les archives de la paroisse nous apprennent que, dès 1873, soit l'année même de leur arrivée au Canada, à Saint-Hyacinthe, les "DOMINICAINS jetaient les yeux vers Québec". Le voisinage d'une université catholique et une ville de culture intellectuelle faisaient partie des arguments invoqués par les initiateurs du projet.

Trois noms remontent à la surface lorsqu'on évoque cet événement: le cardinal Louis

A. Taschereau, le vicaire apostolique C.-A. Marois et le R. P. G. Gonthier, o.p.

Mais ce projet n'allait pas se réaliser aussi vite que le souhaitaient ces trois hommes. A la première demande officiellement faite par la communauté en 1879, le cardinal Taschereau répondit "que l'arrivée d'un nouveau corps religieux risquerait de nuire aux trois qui se partageaient déjà la ville: les Jésuites, les Oblats et les Rédemptoristes".

Cependant, l'idée était sérieusement lancée et elle ne devait pas s'arrêter. Une autre demande officielle fut faite le 30 décembre 1899, cette fois au cardinal N.-A. Bégin, lequel la reçut très favorablement. Cependant, il posa trois conditions: "Rien ne se fera avant cinq ans, on ne bâtira pas sur la Grande-Allée et la chapelle privée ne devra pas être ouverte au public". Les années verront ces conditions connaître un changement notoire.

Enfin, le 7 mars 1900, l'autorisation épiscopale est accordée, mais les deux premières conditions sont maintenues... Le 7 mars 1906, le R. P. Henri Hague, o.p., loue une petite maison que nous pouvons encore voir rue Taché, tout près de la tour Martello. C'est le lieu de la première résidence dominicaine à Québec. A côté, on a édifié une petite chapelle qui servit au public de 1906 à 1908.

Cette même année, les membres de l'Ordre des Frères Prêcheurs — nom officiel de la communauté — se transportent dans la maison Charlebois, au numéro 301 de la Grande-Allée, à l'endroit même où se trouve aujourd'hui le couvent. Ils y habitèrent de 1908 à 1920, année où ils s'installent dans leur nouveau monastère.

Solidement implantés à Québec et d'ailleurs fort bien reçus par les fidèles, les DOMINICAINS songent toujours à fonder une paroisse et continuent leur "campagne" auprès des autorités ecclésiastiques. En même temps, s'ébauchent les plans de construction.

Le 7 décembre 1919, le cardinal Bégin vient bénir la nouvelle grande chapelle occupant la majeure partie du corps de logis du futur monastère. C'est dans cette troisième chapelle dominicaine qu'allait naître la future paroisse Saint-Dominique. Le monastère proprement dit fut béni le 11 février 1920. En 1925, on construisit l'aile de la façade et, en 1929, cette autre qui conduit à la sacristie. L'étage des chambres devait être ajouté en 1939.

Mais en ce qui concerne la fondation de la paroisse, il faut revenir aux années 1915 et 1916, au cours desquelles, successivement, les pères provinciaux Hague et Langlais refont leur demande, mais en vain. En 1921, leur "avocat", Mgr Marois, leur

fait savoir "que le temps est venu pour eux de réitérer leur demande". Les pères dominicains, en le faisant, invoquent, parmi leurs arguments, le fait "qu'une paroisse en cette région contrerait l'élément anglais et protestant très influent". Le chapitre des chanoines, qui, depuis le tout début, s'opposait à ce projet, continue de se montrer inflexible. Dans leur message de refus, ils insistent sur la vocation des Dominicains, "qui se doivent d'être libérés du ministère paroissial pour vaquer plus librement au ministère de la prédication".

Pourtant, la chose se fera, et le 2 février 1925, Rome envoie la pièce officielle. Saint-Dominique devient la 17e paroisse de la ville de Québec: elle comptait alors 350 familles. Le premier curé fut le R. P. Henri Martin, qui demeura à ce poste jusqu'à sa mort subite survenue le 26 avril 1939. Vivement affecté par l'incendie qui avait dévasté une partie du monastère quelques mois auparavant, il avait contracté une grave maladie. Le père Martin, curé-fondateur, a son mausolée dans une chapelle située du côté gauche en entrant.

Le R. P. Thomas Landry lui succéda, jusqu'en 1942, et fut remplacé par le R. P. Labonté, dont le souvenir est lié à la construction de l'église actuelle. Signalons que la pierre angulaire avait été placée le 8 juin 1830 par le gouverneur-général du Canada, lord Wellington et trente

ans plus tard un autre viceroi, M. Georges Vanier, visitait le temple gothique.

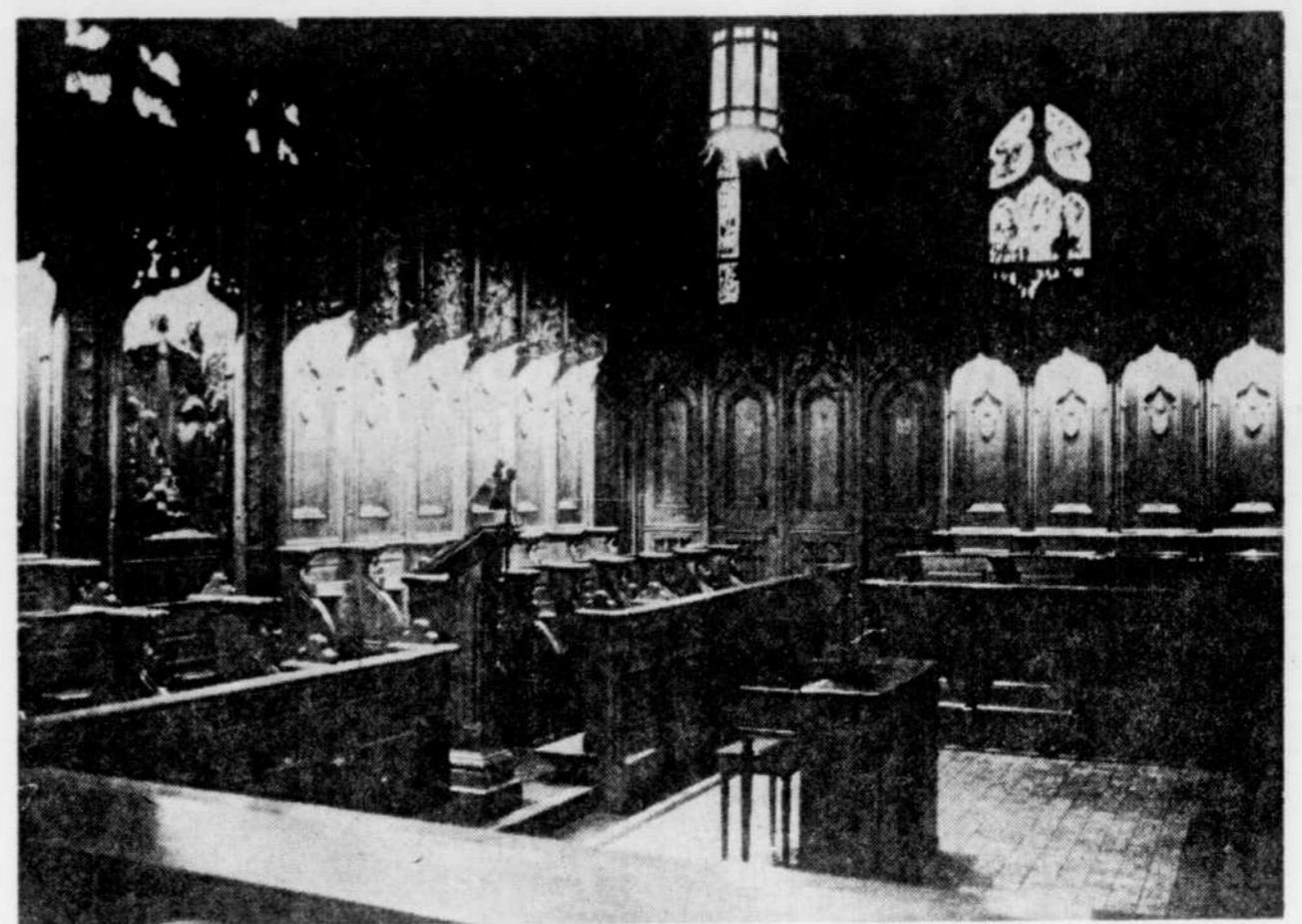
Et la vie paroissiale s'implanta, se développa. Depuis le père Martin, six curés se succédèrent: les pères Landry, Labonté Raymond Beaudet, Luc Veilleux, Emmanuel

Lapierre. L'actuel curé est le R. P. Camille Bouvier et le prêtre, le R. P. Gilles Bélanger, professeur à la faculté des Sciences sociales de l'université Laval.

La paroisse Saint-Dominique a connu un lustre que personne n'a jamais

cherché à contester. D'éminents prédicateurs canadiens et français s'y sont fait entendre. Cependant, comme tous les gens de ce quartier, elle est le témoin impuissant du "massacre" de ce qui fut pendant longtemps la plus belle avenue de Québec. Tout dernièrement, encore, on dé-

mollissait "la jolie maison d'en face", coin Murphy. Des maisons d'appartements ont pris la place de belles résidences privées, le béton a remplacé la pierre de taille. Les pionniers de la paroisse — il en reste encore plusieurs — ne sont pas les seuls à soupirer...



Une des plus belles choses de l'église Saint-Dominique: le cloître des pères.

Deux autres individus arrêtés en rapport avec le vol à main armée au Marché Bardy

Deux autres individus ont été arrêtés par la police de Québec, hier, en rapport avec le hold-up de vendredi dernier au Marché Bardy de la 24e rue. Ils sont âgés de 20 et 21 ans. Les deux premiers qui avaient été retracés peu de temps après le vol à main armée sont âgés de 20 et 25 ans.

La police laissait savoir, hier soir, que les quatre individus étaient soupçonnés dans quatre autres vols qualifiés: vol de \$1,500 au magasin Dominion, situé au croisement du chemin de la Canardière et du boulevard des Capucins; vol de \$1,800 au magasin Aux Vraies Aubaines, situé sur la rue d'Estimauville; vol de \$1,400 chez Canadian Tire, sur le boulevard Hamel, à Vanier; et vol de \$500 à l'épicerie IGA sur la rue des Chênes.

Aucune somme d'argent n'a été récupérée à la suite de ces arrestations qui sont le fruit d'une minutieuse enquête. Quelques cambriolages étaient de plus rapportés par la police de Québec, hier. Le plus important s'élevait à \$7,700. Il a eu lieu au bureau de Télétable Inc., situé au 345, rue de La Salle. Les voleurs ont dérobé trois machines à écrire et neuf téléviseurs.

Vol de \$30,000

Pour sa part, la police de Montmorency a ouvert une enquête, hier, sur le vol de \$30,000 en bijoux chez Lucien Boily, au 4128, boulevard Sainte-Anne.

Le vol s'est déroulé au cours de la nuit de lundi à hier. Les intrus ont mis la main sur tous les bijoux de

valeur qui se trouvaient dans les deux vitrines, montres, bracelets, colliers, jones et bagues.

L'enquête a révélé que le système d'alarme avait été neutralisé et que les voleurs étaient entrés en enlevant la serrure dans la porte. Aucune trace d'effraction n'a été relevée.

ARTHUR THIVIERGE & FILS
EPICIER-BOUCHERS — GROS et DETAIL
 198 Hermine (coin Mazenod). Tél. 522-3804

BISCUIT SODA CH., 2 LB	1.25	STEAK RONDE DES. TR., LB	1.59
SALADE FRUITS AUST., 28 OZ	.75	ROTI GROUPE DES. LB	1.59
FEVES JAUNES RAP., 19 OZ	3/89	BOEUF HACHE, 3 LB	1.69
CAFE JAVA MOULU, LB	1.29	POULET CANADA "A"	
KETCHUP HEINZ, 32 OZ	1.15	5 A 6 LB. LB	1.09
PATATES CHIPS H.D., 13.2 OZ	.99	CUISSES POULET, LB	.99
CRUTE TARTÉ M.J., 16 OZ	.59	BACON SANS COUENNE, LB	2.29
MINUTE RICE, 48 OZ	2.59	PORC HACHE, LB	1.39
THON PALE C.L., 7 OZ	.53	SAUCISSON 1/2 OU COMP., LB	.99
FEVES ROUBES, 2 LB	.99	OEUF CANADA CAT. "A"	.69
BEURRE CARAMEL, 32 OZ	1.13	GROSSEUR GROS. DOUZ.	.99
VINAIGRE GALLON	.95	FRITES McCain, 2 LB	.59
FILET MORUE GELE, LB	.99	BAUFRES A.J., 10 OZ	.53
POMMES MELBA, PAHIER	.59	BETTES SUCREES RAY., GAL.	2.50
RAISINS BLEUS, 4 PINTES	1.69	SIROP TABLE HAB., 32 OZ	1.15
PAMPLEMOUSSES (48)	6/89	MARINADES SUC. MAR., GAL.	5.40
CHOUX VERTS, LB	.13	HUILE D'ARACHIDES, 48 OZ	3.09
NAVETS, CAROTTES QUE., 5 LB	.47	JAVEX, GALLON	.99
CELERI ONT.	.49	FARINE FIVE ROSES, 20 LB	3.56

INSTRUMENTS DE MUSIQUE
 Vente d'échantillons très variés
à 1/2 PRIX
 Quantité limitée.
CAMILLE BERGERON
 Edifice Caisse Populaire,
MUSIQUE ENR.
 856 - 9e Avenue, Charny - 832-0329

Spécialiste du JEANS à LIMOILLOU
SPECIALIAUX CETTE SEMAINE:

Jeans Jacket UNISEXE
 En denim de marque connue
 Val.: \$14.95
SPECIAL \$5.00

JEANS G.W.G. "SCRUBBIES"
 délavés - 14 onces.
 Valeur \$18.95
\$13.95
 pour

200 paires
Jeans et Chemises UNISEXE
 Gr.: 8 à 16 ans.
 Val.: \$7.95 SPECIAL CHACUN **\$3.00**

vêtements BELARO INC.
 Boutique Unisex
 383, 2e Rue, Limoilou - Québec
 (voisin Boulangerie A. Laflamme)
Tél.: 522-3222
 Stationnement à l'arrière du magasin

PHILATÉLISTES

Un bon endroit à Québec pour timbres, monnaies et accessoires philatéliques.

achetons argent
 10¢ - 25¢
 50¢ - \$1.00
 1966 et moins

DEVEZ-VOUS MEMBRE DU CLUB CENTRE PHILATÉLIQUE DE QUÉBEC

et profitez de nombreux avantages dont celui de pouvoir échanger vos timbres et de profiter de 10% d'escompte sur tous vos achats.

\$5.00 par année

CENTRE PHILATÉLIQUE DE QUÉBEC INC.
 338 de la Couronne, Québec - 529-4412

COUPON DE \$5.00
 valide sur tout achat de \$25 en magasin
 Achat inférieur à \$25
 escompte de 10%

Paul Fortin
 214 SAINT-JEAN PLACE LAURIER
 STYLISTE ENSEMBLES GENTS - FEMME - ENFANTS

Les détails de piqûres, les contrastes de suède et de cuir soulignent le dessin de ces modèles sportifs et décidément confortables.

LA COLLECTION "AMALFI"

Amalfi by Rangoni

CHARGE X
master charge



Service

c'est notre réputation

JUS DE TOMATES
CANADA DE FANTASIE
LEGUBEC
5 BTES 1.00
19 OZ

CRISTAUX
A SAVEURS DE FRUITS VARIEES
"PRESIDENT"
5 PQTS 1.00
3 1/4 OZ

FEVES JAUNES
COUPEES IGA
4 BTES 1.00
19 OZ

POIS VERTS
NON CLASSES
IGA
3 BTES 1.00
19 OZ

EMBALLAGE ALUMINIUM
MARGARINE
"MONARCH"
PQT 1 LB 49¢

TARTES ASSORTIES
"MEILLEUR"
BOITE 14 OZ 45¢

VARIETES ASSORTIES
PATES ALIMENTAIRES
"GATTUSO"
SAC 2 LB 65¢

GELEES EN POUDRE
SAVEURS ASSORTIES
"JELL-O"
PQT 6 OZ 49¢

SHORTENING
"CRISCO"
CONT. 3 LB 1.89

HUILE VEGETALE
"CRISCO"
BOUT. 38 OZ 1.59

FROMAGE
TRANCHE INDIVIDUELLEMENT
"KRAFT"
PQT 16 OZ 1.35

ANANAS
EN MORCEAUX - DE TAIWAN
"RIVIERA"
BTE 19 OZ 39¢

1 EPAISSEUR - BLANC
PAPIER DE TOILETTE
"WHITE SWAN"
PQT 4 ROUL. 89¢

ROTI DE PALETTE
COUPE REGULIERE
TENDON DORSAL ENLEVE
BOEUF CANADA CATEGORIE "A"
RUBAN ROUGE
LB 68¢

JUS DE POMME
"FBI"
BOUT. 48 OZ 59¢

IMPRIME - COULEURS ASSORTIES
ESSUIE-TOUT
"WHITE SWAN"
PQT 2 ROUL. 99¢

ROTI DE COTES CROISEES BOEUF CANADA CATEGORIE "A" RUBAN ROUGE LB 1.08	ROTI DE COTES DE CHOIX 5 PREMIERES COTES BOEUF CANADA CATEGORIE "A" RUBAN ROUGE LB 1.98	BOEUF DESOSSE MAIGRE POUR BOUILLIR LB 1.28
---	--	--

TOUTES LES VIANDES VENDUES DANS NOS MAGASINS SONT INSPECTEES PAR LE GOUVERNEMENT ET PORTENT LE SCEAU APPROUVE "CANADA".

SAUCISSES FUMEEES HYGRADE PQT 1 LB 89¢	CROQUETTES DE POISSON CONGELEES BOOTH LB 49¢
SAUCISSON DE BOLOGNE HYGRADE 97 - AU MORCEAU - REG. OU CIRE LB 59¢	BOEUF FUME MARTIN 4 ENV. 2 OZ 1.29

KETCHUP
AUX TOMATES
"HEINZ"
BOUT. 15 OZ 59¢

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 13 SEPT. 1975
NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES.

Directrice, service aux consommateurs
APPRENEZ A SUBSTITUER...
UN BON CUISINIER SAIT COMMENT SUBSTITUER CERTAINS PRODUITS LORS DE LA PREPARATION D'UNE RECETTE. CECI REQUIERT DE L'IMAGINATION ET DE LA PRESENCE D'ESPRIT ET DANS LA PLUPART DES CAS C'EST UN SUCCES. UTILISEZ-VOUS SOUVENT DES SOUS-PRODUITS DE LA TOMATE DANS LES VIANDES BRAISEES, LES VOLAILLES, LES PATES, ETC? VOICI QUELQUES IDEES DE SUBSTITUTION:
LA RECETTE DEMANDE UNE BOITE DE 14 OZ DE TOMATES ENTIERES
UNE BOITE DE 10 OZ DE SOUPE AUX TOMATES CONDENSEE
UNE BOITE DE 14 OZ DE SAUCE TOMATE
JUS DE TOMATE
SUBSTITUTION
UNE BOITE DE 7 1/2 OZ DE SAUCE TOMATE MELANGEE A 1/2 TASSE D'EAU
UNE BOITE DE 7 1/2 OZ DE SAUCE TOMATE MELANGEE A 1/4 TASSE D'EAU
UNE BOITE DE 5 1/2 OZ DE PUREE DE TOMATE MELANGEE A UNE TASSE D'EAU
UNE BOITE DE 5 1/2 OZ DE PUREE DE TOMATE MELANGEE A 3 TASSES D'EAU SEL OU ASSAISONNEMENT.
MME GREEN SERA HEUREUSE DE DISCUTER AVEC LES GROUPES DE CONSOMMATRICES. ECRIVEZ HUDON ET DEAUDELIN LTEE, 11, 281 ROUL ALBERT HUDON MTL NORD H1G 315

FRUITS ET LEGUMES FRAIS!
RAISINS BLEUS
DE L'ONTARIO
CANADA NO 1
EXCELLENTS POUR LA TABLE OU LA MISE EN CONSERVE
PANIER 2 PINTES 79¢

PAMPLEMOUSSES BLANCS DE CALIFORNIE - GROSSEUR 48 5 POUR 79¢	PRUNES ROUGES "SANTA ROSA" DE LA CALIFORNIE CANADA NO 1 SUCREES ET JUTEUSES LB 39¢	CELERI VERT "PASCAL" CULTURE LOCALE CANADA NO 1 GROSSEUR 24 CH. 35¢	NAVET NOUVELLE RECOLTE CANADA NO 1 CULTURE LOCALE LB 10¢
--	--	---	---

Service personnel et courtois

IGA
IGA APPROVISIONNE PAR HUDON ET DEAUDELIN LTEE

Les anciens députés La défaite n'a pas tué l'ambition chez J.-P. Cloutier

par Pierre CHAMPAGNE

"Si Cloutier perd dans Montmagny, y a pas un maudit bleu qui va passer." Cloutier a perdu dans Montmagny et y a pas un maudit bleu qui a été élu.

Mais si Cloutier, Jean-Paul Cloutier, ex-ministre de la Santé, de la Famille et du Bien-être social sous le règne de Daniel Johnson, a perdu ses élections le 29 octobre 1973, il n'a pas perdu son ambition. Dès le lendemain de la défaite, l'ex-député reprenait en main les nombreuses affaires qu'il partage avec deux de ses frères.

Au départ, dès le lendemain de la défaite, M. Jean-Paul Cloutier avait droit à une pension de \$16,000 par année du gouvernement. C'est un bon départ.

Les frères Cloutier sont en affaires depuis bien

longtemps. Avant même qu'il se présente en politique (il a été élu en 1962), Jean-Paul Cloutier partageait avec son frère cadet Gaston des intérêts dans des entreprises tant forestières que pétrolières. Un troisième frère, Jean-Maurice, notaire de profession et de père en fils, puis qu'il a hérité du greffe de son père, s'occupe de la partie juridique des affaires des frères Cloutier.

Aujourd'hui, les investissements des frères Cloutier sont supérieurs à un million de dollars, et leur chiffre d'affaires annuel frise les cinq millions de dollars.

Les frères Cloutier ont commencé à brasser de grosses affaires au début des années soixante. Aujourd'hui, une centaine d'hommes travaillent pour eux dans leurs chantiers du Maine. Le bois est coupé aux

Etats-Unis et ramené au Québec, où il est vendu à des scieries.

Depuis le début des années 60, les frères Cloutier sont également propriétaires d'une entreprise de distribution de mazout de chauffage et de produits pétroliers de marque "Texaco". Une douzaine d'employés livrent, dans les circonscriptions de Montmagny - l'Islet, elle-chasse et Beauce-Nord, la gamme complète de ces liquides.

En 1971, Gaston Cloutier et la famille du même nom devenaient associés majoritaires de l'entreprise Félix Caron et frères, de Saint-Pamphile, spécialisée dans

la préparation de bardeaux de cèdre, de lattes et de petites pièces de bois du même genre. "L'usine était fermée. Nous, on lui vendait déjà des billots de cèdre américain. Alors, on a investi dedans et on l'a réorganisée. Aujourd'hui, une cinquantaine d'employés y travaillent.

Mais le "dada" de Jean-Paul Cloutier, ce sont les journaux. L'aventure a commencé alors qu'il était député de Montmagny et que Gabriel Loubier était député de la circonscription voisine de Bellechasse.

En 1965, Paul Gros d'Aillon met le Peuple de Montmagny, un hebdomadaire régional, en vente. Il l'offre plutôt à M.

Cloutier. Est présent à la rencontre, Gabriel Loubier, député de la circonscription voisine. Les deux se mettent d'accord et achètent le journal.

En 1966, un an plus tard, Gabriel Loubier devient ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, et Jean-Paul Cloutier, ministre de Santé, de la Famille et du Bien-être social. Gaby vend ses actions à Jean-Paul qui, à son tour, les cède à son frère Gaston. Puis, c'est l'aventure politique.

En janvier 1973, le Peuple de Montmagny fusionne son principal concurrent "Le Courrier", et devient le "Peuple-Courrier".

En mars 1973, Gaston et Jean-Paul fondent le "Peuple de la rive sud" à Lévis, même si les deux concurrents s'y disputent déjà le marché. "Le Lien-Direct" ne peut supporter l'affront et meurt après quelques semaines. L'autre, "La Tribune", est fusionné depuis le premier août dernier. Après le "Peuple-Courrier" et le "Peuple-Tribune", Jean-Paul Cloutier songe maintenant à traverser le fleuve pour venir s'installer sur la côte de Beauport où, pense-t-il, un hebdomadaire de bonne qualité trouverait son marché.

Il réussira probablement. Il a les moyens financiers et l'expérience nécessaire pour y arriver. Il n'a pas, en

famille, à affronter les contraintes budgétaires et ce lourd appareil qu'il connaît bien et qui s'appelle "la fonction publique". "C'est, déclare-t-il, ce qui m'a le plus frustré, tant comme ministre que comme député. On s'accommode, mais on ne s'habitue pas."

Jean-Paul Cloutier n'a cependant pas fermé la porte à la politique. "Ca dépendra de bien des choses", nous dit-il, sans préciser lesquelles.

Mais s'il décidait d'y revenir, Jean-Paul Cloutier pourrait compter sur un groupe de citoyens influents qu'il connaît bien. Parce qu'en plus du bois, du pétro-

le, des scieries et des journaux, Jean-Paul Cloutier est également administrateur et, en tant que tel, vérificateur et conseiller de 25 municipalités dans les circonscriptions de Bellechasse et de Montmagny-l'Islet. Autant de bon piliers pour asseoir une reprise.

CHERCHEUR DE DIAMANTS

Un réputé prospecteur dans la cinquantaine, millionnaire et père de famille, nous révéla tôt ce matin, qu'il ne s'est jamais senti si riche depuis qu'il a fait installer dans ses domaines, les merveilleux systèmes de chauffage à l'électricité Flamidior. (ANN.)



Le Soleil, J.-M. Villeneuve

Jean-Paul Cloutier n'a pas fermé la porte à la politique.



PARYMAUR
FASHION
INDUSTRIES
LTD.



la fourrure,
un accent chaleureux
pour manteaux sombres

un manteau sobre et impeccablement coupé, d'une élégance raffinée, discrètement rehaussé d'un large col de vison. La taille est bien marquée par une ceinture nouée. En noir, vert ou brun. 5 à 15 \$279.98
sa luxueuse fourrure donne une allure très sophistiquée à ce manteau de style enveloppant, étroitement ceinturé. Il est généreusement garni de renard norvégien en double rang au bas et au col. En brun ou noir. 9 à 17. \$569.98

ces vêtements sont disponibles au mail saint-roch, à place laurier, à place fleur de lys et aux galeries chagnon. utilisez votre carte de crédit ! achetez aujourd'hui votre manteau d'hiver et portez-le à votre compte Norman. aucun intérêt ne vous sera facturé avant le mois de novembre !

**PLUS QU'UN JOUR
L'OFFRE ESTIVALE
"SENSAS"**

1/2

**PRIX DE
VICTANNY**

**OFFRE
SPECIALE/ETE**

Découvrez le monde merveilleux du conditionnement physique, du plaisir et de la détente chez VIC TANNY.

Faites-vous de l'embonpoint? Etes-vous en mauvaise forme? Alors qu'attendez-vous? C'est le temps... chez Vic Tanny. Oui! Pour une période limitée seulement Vic Tanny vous donne la chance de profiter de son offre estivale "sensas" 1/2 prix. Pensez-y donc... vous pouvez profiter de toutes les facilités des merveilleux studios de Vic Tanny avec une carte de membre bonne pour un an, mais pour seulement la moitié du prix régulier.

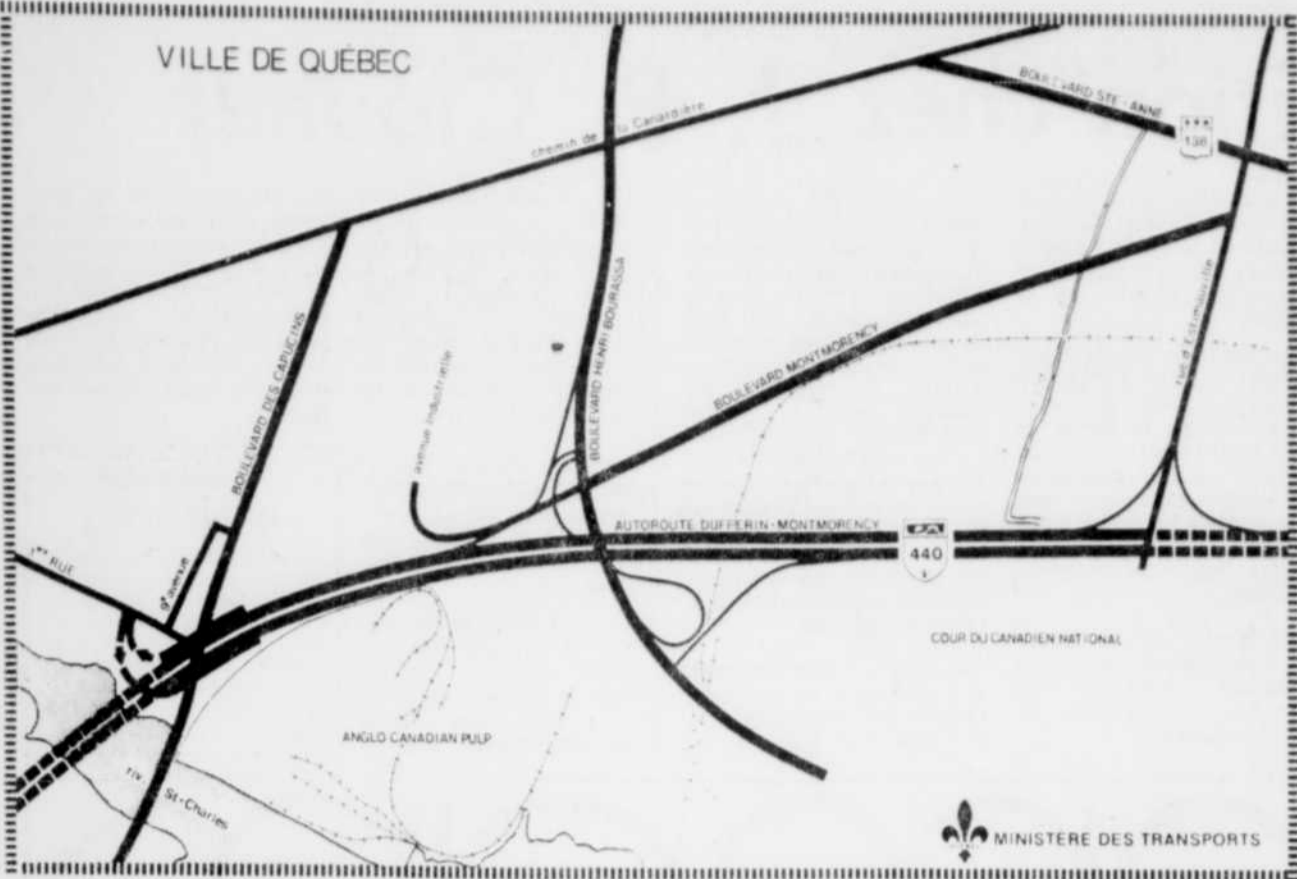
Si vous montrez de mauvaises courbes ou si vous avez des bourrelets aux mauvais endroits, un programme exclusif à Vic Tanny vous aidera à perdre ces bourrelets et ces excès de graisse. Vous pouvez vous remettre en forme en un rien de temps... perdez de 2 à 5 pouces de taille, de vos hanches, jambes et cuisses, et de 5 à 20 livres d'une façon facile, à la Vic Tanny, en utilisant l'équipement d'exercices et de raffermissement exclusif à Vic Tanny, ainsi que son programme dirigé de nutrition. De plus, vous pourrez jouir des facilités les plus complètes et les plus luxueuses du Canada... le tout pour la moitié du prix régulier.

PROFITEZ DES INSTALLATIONS LES PLUS COMPLÈTES ET LES PLUS LUXUEUSES DU CANADA

VIC TANNY
AIR CLIMATISÉ

STUDIO DE SANTÉ ET DE CONDITIONNEMENT
LIMOILOU **STE-FOY**
2965, 1re Avenue Plaza Laval, 2750 ch. Ste-Foy
626-6216 **659-1775**

Studios et clubs affiliés à travers le Canada et les Etats-Unis.



Les automobilistes pourront emprunter à compter de 13 heures, demain jeudi, le nouveau tronçon de l'autoroute Dufferin-Montmorency, entre le boulevard des Capucins et la rue d'Estimauville. Cette section de la voie rapide d'une longueur de 1.5 mille a été construite au coût de \$22,600,000. Ce n'est toutefois que vers la fin de 1977 que la voie élevée au-dessus du quartier Saint-Roch reliera directement la Côte de Beauport à la colline parlementaire.

68,000 visiteurs de plus que l'an dernier à Expo-Québec

par Louis TANGUAY

Avec près de 68.000 visiteurs de plus que l'an dernier à Expo-Québec, la Commission de l'exposition provinciale semble déterminée à poursuivre son travail dans le sens des améliorations apportées cette année à la foire annuelle.

En effet, hier midi, c'est en s'appuyant sur un confortable coussin de chiffres démontrant l'intérêt croissant des visiteurs, que les administrateurs ont répondu aux questions des journalistes de la région.

On a alors fait état de 422.492 entrées payantes sur les terrains de l'exposition, comparativement à 354.550 l'an dernier.

Les statistiques officielles mentionnent aussi que quelque 7.500 automobiles de plus que l'an dernier ont été stationnées sur l'emplacement de l'expo, malgré une diminution de 200 du nombre d'espaces disponibles.

Critiques

Les responsables de la Commission de l'exposition, sous la présidence du maire Gilles Lamontagne, ont par ailleurs répondu à diverses critiques formulées au cours de la période d'exposition.

D'une façon générale, M. Lamontagne affirme qu'il ne faut pas se prendre pour d'autres et tenter de faire d'une foire un événement culturel.

Il admet toutefois qu'il y a lieu d'apporter d'autres améliorations à la formule qui avait subi, cette année, quelques modifications.

A ce sujet, on a notamment relevé les doléances de divers exposants qui se sont plaints de ne plus avoir de stationnement à proximité de leur stand, en répliquant que la même pratique a cours dans les autres foires et qu'on envisagera d'autres modifications pour l'an prochain, de façon à faciliter l'accès des exposants.

Dans le même sens, il est aussi question de raffiner, à la prochaine occasion, le nouveau système de perception, qui permet au visiteur d'entrer deux ou plusieurs fois sur le terrain, en ne payant qu'une fois par jour.

Du côté des concessionnaires, on a, d'autre part, signalé que malgré l'affluence plus nombreuse, les visiteurs avaient tendance à moins dépenser, par exemple dans les restaurants.

Répondant que l'on ne peut blâmer les visiteurs de restreindre leurs dépenses, M. Lamontagne a souligné que les manèges ont quand même perçu des revenus majorés de quelque \$38.000, avec 136.375 clients supplémentaires.

Agriculture

Une longue période de discussion a été consacrée au secteur agricole.

Soulignant les améliorations apportées aux installations destinées aux bovins, les responsables ont admis qu'il y avait d'importantes lacunes à combler dans la communication à établir entre le citadin et le monde agricole.

Il a notamment été question de panneaux et de bureaux de renseignements pour répondre aux multiples questions des visiteurs, mais aucun engagement ferme n'a été pris en ce sens.

On a par contre évoqué la nécessité de construire deux autres pavillons pour les animaux, de façon à éviter la rotation qui empêche le visiteur de voir dans une seule visite tous les spécimens exposés.

Ces projets sont toutefois conditionnels à l'obtention d'une aide financière de la part du ministère de l'Agriculture.

Lors de l'ouverture, le ministre Kevin Drummond ne s'est pas compromis sur la question. Mais selon les com-

missaires, il a laissé la porte ouverte en parlant de discussions à tenir entre la direction de l'expo et son ministère.

Opinions

Un sondage effectué auprès de 135 visiteurs a par ailleurs fourni aux responsables un tableau des opinions générales sur la manifestation.

Des réponses obtenues, on dégage principalement que, dans 90 pour 100 des cas, les personnes interrogées ont l'intention de retourner à la foire l'an prochain.

Il faut cependant dire que, dans 80 pour 100 des réponses, on découvrirait qu'il s'agissait d'habitues.

Parmi les suggestions faites, on note un désir marqué (50 pour 100) pour des manifestations sportives plus nombreuses et, à des degrés moindres, pour une plus vaste sélection d'animaux de ferme, une exposition canine, des expositions scientifiques et même des bateaux miniatures.

QUILLEURS!



GRATIS

UN SAC DE QUILLES AVEC L'ACHAT DE VOTRE SOULIER PERSONNEL

En vigueur jusqu'au 20 sept. 1975



• Souliers de quilles professionnels en cuir de belle qualité. Couleurs combinées

POUR ELLE ET LUI

\$19⁹⁹

LA BOTTINE DES JEUNES "Idéale pour l'automne" RABAIS réel de \$2 à \$3

En véritable cuir tan robuste

• Filles • Garçons

• Dames • Hommes

Pts: 8 à 3



UNISEX

SPECIAL \$9⁹⁹

Pts: 3 1/2 à 6

\$11⁹⁹

Pts: 6 à 11

\$16⁹⁹



A NOS 4 MAGASINS

Centre-Ville est 260 St-Joseph

Ste-Foy Place des 4 Bourgeois XXXXX

Centre-Ville 180 St-Vallier 519 3e Avenue

SOULIERS UNISEX

en canevass pour le sport

Pour gymnase

Enfants, filles, garçons, dames, hommes

Toutes les pointures



SPECIAL \$2⁴⁹ bleu blanc

RABAIS DE \$2⁰⁰

Pour l'athlétique

en blanc seulement

Filles

Garçons

Dames

Hommes

\$2⁹⁹ SPECIAL



• Four coussin avec support

• Semelle antidérapante

RABAIS de \$2⁰⁰

• Limoilou



Même à six ans on a le droit d'être coquette et ma maman l'a bien compris.

Pour l'école et pour toute l'année...



PLACE FLEUR DE LYS
COIN DES BOULEVARDS
HAMEL ET LAURENTIEN

Notre réputation de qualité n'est égalée que par notre renommée d'offrir des bas prix!

Carrier & Coulet

345, RUE DU PONT, QUE.

BOEUF DE L'OUEST

Nous nous spécialisons dans la préparation de viandes pour le congélateur telles que bœuf, lard, veau, volailles emballées, prêtes pour le congélateur au prix du gros.

Aimez-vous

DÉGUSTER un BON JAMBON

tumé à l'érable préparé comme autrefois
Alors essayez le nôtre.

Un vaste assortiment vous attend tel que:

JAMBON CUIT • SEMI-CUIT • JAMBON ROULÉ (COTTAGE)
ÉPAULE FUMÉE (GENRE PICNIC) • FESSE FUMÉE

à PRIX POPULAIRES

STEAK DE RONDE Tranche complète lb 1 ⁴⁹	DERRIÈRE DE BOEUF Complet lb 88
CROUPE de BOEUF Tant qu'il y en aura lb 59	SPENCER CONGÈLE 4 à 5 lb Complet lb 1 ⁵⁹
JEUNES DINDONS Eviscérés, Canada Catégorie Utilité de 8 à 20 lb lb 85 24 lb et plus .79 lb	FILET MIGNON Congelé, complet 3 à 4 lb lb 2 ²⁵

LE SAMEDI OUVERT JUSQU'À MIDI
A PARTIR DU 27 SEPTEMBRE 1975.
OUVERT LE SAMEDI JUSQU'À 5 HRES P.M. (17 HRES)

Carrier & Coulet

345, RUE DU PONT, 522-5291

Commandes téléphoniques exécutées avec soins tous les jours sauf le samedi

OUVERT VENDREDI DE 9h à 9h p.m.

Critique d'un projet de résidences pour personnes âgées "à l'aise"

par Réal LABERGE
du bureau du Soleil

LA POCATIERE — Le Centre des services sociaux de Montmagny a dénoncé un projet local d'immeuble d'habitation pour personnes âgées "à l'aise", dont la réalisation serait rendue possible grâce à une participation financière de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Ce complexe résidentiel viendrait à l'encontre de démarches visant à doter Montmagny de foyers d'hébergement à prix modique, avec la

collaboration de la Société d'habitation du Québec.

D'abord préconisé par le commissariat industriel municipal, le projet de résidences luxueuses destinées aux couples et personnes âgées disposant d'un bon revenu, ou qui ne voudraient pas se retrouver en foyer accessible au premier venu, aurait été repris à son compte par une société sans but lucratif. Ces promoteurs envisageraient la construction de 100 logements qui seraient loués à des tarifs d'autofinancement.

Pour les membres de l'équipe locale des Services

sociaux du Québec, il ne s'agirait ni plus ni moins que d'une tentative de discrimination à l'endroit de la majorité des personnes âgées de Montmagny, "qui ont surtout besoin de services de dépannage et de soins à domicile, plutôt que d'une résidence luxueuse et inabordable".

Comme le précisait au SOLEIL un responsable du CSS de Montmagny, "une résidence pour personnes âgées s'impose à Montmagny, mais pour toute la population âgée". Il ajoutait qu'il est malheureux qu'on cherche ainsi à favoriser des divisions de classes ou à les perpétuer.

L'équipe des travailleurs sociaux a surtout protesté contre le fait que le complexe résidentiel projeté ne semble vouloir tenir compte que des facteurs de rentabilité, sans égard aux valeurs humaines. Sa réalisation aurait pour conséquence de mettre en péril ou de substituer aux foyers d'hébergement dont Montmagny doit se pourvoir, ainsi que le démontrerait un inventaire tout récent des besoins des citoyens du troisième âge de cette municipalité.

Cette étude a pris fin en juillet dernier, après une consultation conduite auprès de 160 des 1.385 personnes

âgées de plus de 60 ans de Montmagny.

De l'enquête, il ressort que 96 pour 100 de ces personnes âgées considèrent que les revenus dont elles disposent leur permettent de vivre dans un logement à leur goût et que 94 pour 100 sont

satisfaites de leurs conditions actuelles de logement. Dans une proportion de 91 pour 100, ces mêmes personnes préféreraient demeurer au même endroit, mais 47 pour 100 envisagent pour l'avenir d'aller vivre dans un complexe résidentiel (HLM) pour personnes âgées. Car si 29 pour 100 se déclarent

capables de payer une aide pour des travaux comme le "grand-ménage", la pose des doubles fenêtres ou l'entretien extérieur, 28 pour 100 ne sauraient par contre où et à qui s'adresser pour accomplir ces tâches, dont 35 pour 100 seulement peuvent encore s'acquitter seules. Ce qui indiquerait surtout la nécessité d'instaurer un service d'aide en ce domaine.

Au secteur financier, l'échantillonnage a par ailleurs indiqué que 64 pour 100 des personnes âgées considèrent que leur situation financière est assez satisfaisante, leur principale source de revenus étant la sécurité de la vieilles-

se. Si 27 pour 100 reçoivent des dividendes et des intérêts, et 14 pour 100, des revenus de propriété, 82 pour 100 ne réussissent pas à se mettre de l'argent de côté et 35 pour 100 se priveraient de biens essentiels. La majorité des 13 pour 100 qui travaillent le font par besoin d'argent.

Aider les petites et moyennes entreprises par de nouvelles lois

par J-Thérèse LEGENDRE

LA MALBAIE — Que les gouvernements cessent de donner de l'argent aux multinationales, qui viennent et partent quand bon leur semble, et qu'ils appuient plutôt les petites et moyennes entreprises et, surtout, par de nouvelles lois, les coopératives, les organismes populaires et ceux à but non lucratif de façon à leur permettre de prendre en main leur essor.

Cette proposition du Conseil régional de développement du Québec sera le thème principalement retenu lors du colloque sur l'aménagement et le développement régional, qui se tiendra, à Québec, le 8 novembre. On étudiera, au cours du colloque, les politiques de décentralisation et leur application dans la région 03 et le Québec en général.

Le colloque, qui préparera la participation du CRDQ à la conférence de l'Onu "Habitat 76", permettra aux participants de prendre contact avec diverses expériences de développement vécues au Québec au cours des dernières années. A cette fin, des participants ayant connu l'expérience du BAEQ et de la mission d'aménagement de Charlevoix participeront à la rencontre de même qu'un auteur économiste pouvant donner une vue globale assez juste de la crise du développement au Québec.

Ce colloque est précédé de rencontres sous-régionales, dont la première a eu lieu, en fin de semaine, à La Malbaie. Une trentaine de personnes y assistaient et ont pu, à l'aide

d'un document audio-visuel, prendre connaissance de la situation actuelle du développement de la région 03 qui englobe Charlevoix. Selon M. Marc Rouleau, du CRDQ, la réunion de La Malbaie fut très encourageante, et l'attitude des participants, des plus positives.

EATON ERRATUM

A la page 29 du supplément Le Soleil, mercredi, 10 septembre, de la Place Ste-Foy, une erreur s'est glissée à l'article de ski.

OFFRE SPECIALE

Le prix devrait être \$194,99 au lieu de \$183,99 et comprend: les skis Rossignol, les bottes Kastinger et les fixations Solomon "202".



veux-tu savoir? donne ton nom.

LA COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE
MONTREAL METROPOLITAIN
en collaboration avec
LES COMMISSIONS SCOLAIRES DE LA REGION
LES CENTRES DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA

Les cours sont offerts gratuitement dans le cadre du programme de formation professionnelle des adultes. Les candidats dont la demande est acceptée sont admissibles à des allocations de formation. Toute personne intéressée doit se présenter au Centre de main-d'oeuvre du Canada de sa localité pour faire sa demande d'inscription.

cours de formation professionnelle gratuits offerts aux adultes

PLEIN TEMPS

NIVEAU SECONDAIRE

Titre du cours	Type*	Début	Durée jours	Centre de formation
Colorifugeur	A	20 oct.	65	Parthenais Montréal
Cuisinier d'établissement	B	29 sept.	150	Daniel Johnson P.A.T.
Cuisinier d'établissement	B	29 sept.	150	I.T.H.Q. Montréal
Dessinateur de structure	B	6 oct.	155	Ecole Se. Prof. de l'Est Montréal
Electromécanicien de machines distributrices	A	29 sept.	205	Pierre Dupuy Longueuil
Ferblantier (tracage et lecture de plans)	B	6 oct.	85	Parthenais Montréal
Ferronnier d'art	A	22 sept.	60	Parthenais Montréal
Mécanicien de machines à coudre	A	6 oct.	155	Parthenais Montréal
Mécanicien en réfrigération	A	6 oct.	155	Parthenais Montréal
Opérateur de machines à fourrure	A	6 oct.	95	Parthenais Montréal
Peintre	A	6 oct.	125	Parthenais Montréal
Peintre au pistolet (construction)	B	6 oct.	85	Parthenais Montréal
Tâlier de construction	A	6 oct.	155	Parthenais Montréal

* Type A: cours de débutant
* Type B: cours de perfectionnement



Pour renseignements supplémentaires:
LA COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE
MONTREAL METROPOLITAIN, 5150, rue Lafond,

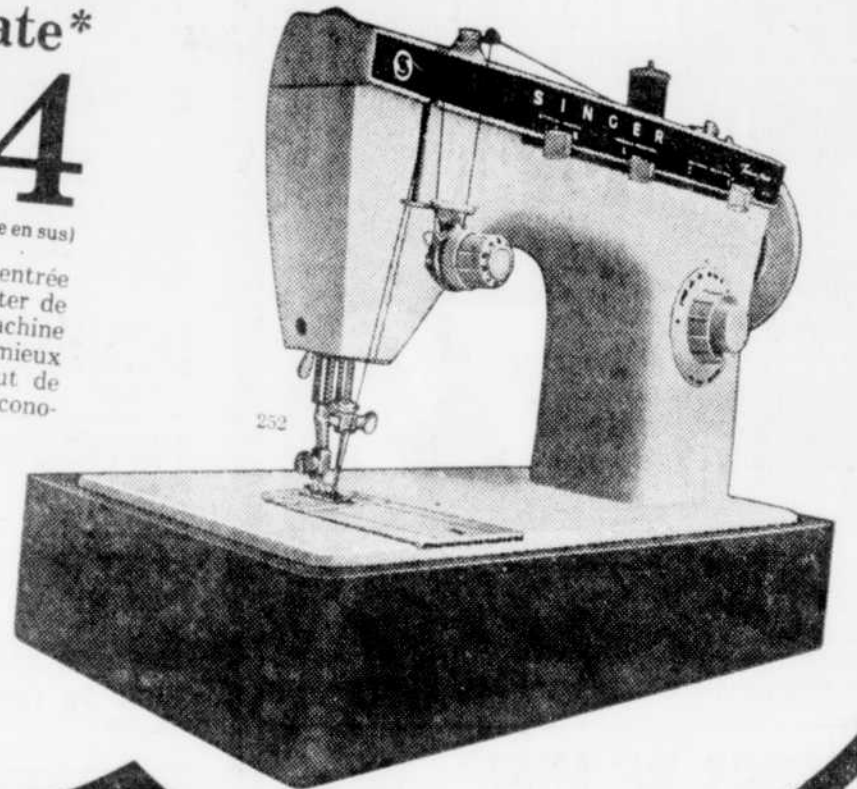
725-5221

Préparez la rentrée avec une Singer

Machine à coudre
ZIGZAG
Fashion Mate*
\$134
(mallette en sus)

Les enfants, ça coûte cher à habiller. Et la rentrée des classes approche! C'est le temps de profiter de l'offre que Singer vous fait pour acheter une machine à coudre ZIGZAG. Vous aurez ainsi des enfants mieux habillés pour bien moins cher. Profitez-en tout de suite, une Fashion Mate* de Singer, c'est une économie de temps et d'argent.

*Qualité fiable Singer • Points droit, zigzag et invisible incorporés • Canette à l'avant exclusive à Singer • Sélecteur de longueur du point • Fait les boutonnières, coud les boutons, surfile et raccommode sans accessoire.



Machine à coudre
Stylist*
à point extensible
\$234
(mallette en sus)

La mode d'automne est vraiment à votre portée avec cette machine à coudre à point extensible. Elle vous permet de vous confectionner toutes les fantaisies de la mode. Son point extensible vous permet de coudre tous les tissus extensibles avec une facilité étonnante. Faites une rentrée en beauté avec une Stylist* de Singer! A un tel prix, ça en vaut vraiment la peine.

• Grand choix de points à même dont les points extensibles droit, zigzag, ric-rac et de surjet
• Points invisible et de raccommode
• Dispositif pour boutonnières à même • Canette à l'avant exclusive à Singer • Cadran de commande très utile.



SINGER

Centres de couture et concessionnaires autorisés participants
Singer vous aide en tous points

Facilités de paiement.

*Marque déposée de la compagnie Singer du Canada.

MAIL ST-ROCH
324, ST-JOSEPH
PLACE FLEUR DE LYS
PLACE L'ORMIERE

522-8128
522-8986
529-5291
843-2845

PLACE LAURIER
CHICOUTIMI
RIMOUCI
ORSANVILLE

651-4021
(418) 545-9122
(418) 723-2072
626-9333

LEVIS
DONNACONA
MONTMAGNY
BAIE ST-PAUL

(418) 837-6157
(418) 285-2552
(418) 248-3734
(418) 435-2644

RIVIERE-DU-LOUP
CABANO
TROIS-PISTOLES
LA POCATIERE

(418) 862-2789
(418) 854-3003
(418) 851-3216
(418) 856-3712

ST-CASTIN

d'aubaines

à l'enseigne

CASINO d'aubaines

c'est différent!!!

UNE ATTENTION TOUTE SPÉCIALE EST ACCORDÉE AUX CLIENTS

ORANGES OUTSPAN

AFRIQUE DU SUD
GROSSEUR 138
SUCREES, JUTEUSES

18/.79

PRUNES

ITALIENNES
WASHINGTON E.-U.
CAT. CANADA # 1

lb .27

MELONS DE MIEL

IMPORTES
DE CALIFORNIE
GROSSEUR 8

Ch. .79

CAROTTES

CULTURE
DU QUEBEC
CAT. CANADA # 1

Cello 5 lb .39

BETTERAVES

CULTURE
DU QUEBEC
CAT. CANADA # 1

Cello 2 lb .25

PIMENTS VERTS

DE L'ONTARIO
CATEGORIE
CAT. CANADA # 1

lb .29

PRIX SUJETS AUX FLUCTUATIONS DU MARCHÉ

PATES ALIMENTAIRES

COUDES -
SPAGHETTI -
SPAGHETTINI
CATELLI

Bte 2 lb

.75

AVEC LES PRODUITS DE QUALITÉ C'EST CERTAIN!

CREME GLACEE
SAVEURS ASST.
ST-CASTIN

Carton 1/2 gal. 1.19

EAU MINERALE
ST-CASTIN

Bout. 30 oz .31

MAIS EN CREME
CATEGORIE DE CHOIX
ST-CASTIN

Bte 19 oz .43

CONFITURE DE FRAISES
AVEC PECTINE
ST-CASTIN

Bocal 24 oz 1.06

OIGNONS SUCRES
ST-CASTIN

Bocal 12 oz .80

SAUCE HOT CHICKEN
ST-CASTIN

Bte 14 oz .26

SIROP DE TABLE
HABITANT

Bout. 32 oz .99

SAUCE A LA VIANDE
POUR SPAGHETTI
CATELLI

Bte 14 oz .50

CHAMPIGNONS
ENTIERES OU TRANCHES
GREEN GIANT

Bocal 4 1/2 oz .43

NOURRITURE POUR BEBES
SAVEURS ASSORTIES
HEINZ

Bocal 4 1/2 oz 5/.99

FEVES BLANCHES
ST-ARNAUD

Cello 2 lb .79

MOUCHOIRS DE PAPIER
VERTS OU BLANCS
WHITE SWAN

Bte 200 (2 plis) .59

NECTAR DE PRUNES
WELCH

Bout. 24 oz .55

DETERGENT LIQUIDE
POUR LA VAISSELLE
JOY

Bout. 32 oz 1.05

SARDINES A L'HUILE
BRUNSWICK

Bte 3 1/2 oz 5/.89

TABLETTES DE CHOCOLAT
ASSORTIES
HERSHEY

Cello de 3 géantes 1.29

RIZ A LONGS GRAINS
"CONVERTED"
UNCLE BEN

Bte 2 lb 1.15

GATEAUX
FAMILIAL ASSORTIS
STUART

La bte .79

NOURRITURE POUR CHATS
SAVEURS ASSORTIES
DR BALLARD

Bte 15 oz .24

MARGARINE DURE
THIBAUT

Pqt 1 lb .67

PATATES
INSTANTANÉES
SHIRRIFF

Bte 18 oz 1.05

DETERSIF EN POUDRE
TIDE

Bte 10 lb 4.79

PATATES CHIPS
ST-CASTIN

Sac 10 oz .75

POIS VERTS ASSORTIS
CATEGORIE DE CHOIX
ST-CASTIN

Bte 10 oz .27

MACEDOINE
CATEGORIE DE CHOIX
ST-CASTIN

Bte 19 oz .35

MARINADES SUCREES
ST-CASTIN

Bocal 24 oz .78

SAUCE A SALADE
ST-CASTIN

Bocal 16 oz .68

BAS-CULOTTES
TAILLE UNIVERSELLE - COULEURS
ASSORTIES - ST-CASTIN

La paire .49

SAUCE SOYA
MONTREAL

Bout. 5 oz .29

CEREALES ASSORTIES
POUR BEBES
HEINZ

Bte 16 oz .84

JUS DE POMMES
MONT-ROUGE

Bte 48 oz .63

POUDING INSTANTANE
SAVEURS ASSORTIES
ROYAL

Bte 3 oz .29

TAMPONS SANITAIRES
REGULIERS OU ULTRA
KOTEX

Bte 10 .62

GLACAGE A GATEAUX
FOUETTE, BLANC OU CHOC.
BETTY CROCKER

Bte 10 oz .91

SAVON POUR
LAVE-VAISSELLE
CASCADE

Bte 35 oz 1.29

SAUCE EN ENVELOPPE
FRENCH A LA DINDE, HOT CHICKEN,
B.B.Q. ou BRUNE

Ch. .31

JAMBON
DANS LA FESSE
BURNS

Bte 1 lb 2.30

DESODORISANT
REG. ou POUDRE LEGERE
NON PARFUME SOFT & DRI

Aérosol 5 oz 1.24

GELEE A DESSERT
SAVEURS ASSORTIES
ROYAL

Bte 6 oz .45

LAMES DE RASOIR
TRAC II,
GILLETTE

Pqt 5 1.15

ESSUIE-TOUT
IMPRIME ou COULEURS ASST.
WHITE SWAN

Pqt 2 roul. .99

AMUSE-GUEULE
SAVEURS ASSORTIES
GENERAL MILLS

Bte 5 oz .69

CUP-A-SOUP
POULET ET NOUILLES ou
BOEUF ET NOUILLES LIPTON

Bte 4 env. .49

FEVES GERMEES
MONTREAL

Bte 7 1/2 oz .39

BOEUF DE MARQUE ROUGE

BIFTECK DE RONDE
DESOSSEE

TRANCHE COMPLETE

1.39 lb

ROTI DE GROUPE
COUPE
REGULIERE

lb 1.59

ROSBIF
POINTE DE SURLONGE
ou GROUPE DESOSSEE

lb 2.19

BIFTECK
HAUT DE RONDE
(TENDRE ET SAVOUREUX)

lb 2.29

BIFTECK
DELICATISE

lb 2.09

HAUT DE PATTES
DE PORC

lb .59

FOIE DE PORC
FRAIS
TRANCHE

lb .53

PIZZA DOUBLE
COORSH (1 pepperoni 8 oz -
1 fromage 6 oz)

.99

PATE AU POULET
BILOPAGE

8 oz .69

FILET DE GOBERGE
CONGELE

Bte 1 lb .79

TOUTES NOS VIANDES DE QUALITÉ SONT APPROUVÉES CANADA

CRETONS FRANÇAIS
ST-CASTIN

Cont. 10 oz 1.05

TETE FROMAGEE
ST-CASTIN

Cont. 10 oz .79

GRAISSE DE ROTI
ST-CASTIN

Cont. 6 oz .53

JAMBON 1/2 COTTAGE
(MIDGET) ST-CASTIN

lb 1.95

JAMBON 1/4 FESSE
(DINNER HAM) Tout cuit
ST-CASTIN (env. 2 1/2 lb)

lb 2.53

SAUCISSON
ST-CASTIN

Morceau lb .69 Tranché lb .79

BISCUITS SODA

SALES ou
NON SALES
PREMIUM
DE CHRISTIE

1.19

Bte 2 lb

JUS DE TOMATES
CATEGORIE DE
FANTAISIE AYLMEYER

Bte 19 oz 4/.99

NETTOYEUR LIQUIDE
TOUT USAGE
LESTOIL

Bout. 28 oz 1.05

PAIN DE VIANDE
ROY-ALL

Bte 12 oz .67

RAGOUT
BOEUF - POULET
IRLANDAIS
CORDON BLEU

Bte 25 oz .85

MELANGE A GATEAUX
SAVEURS ASSORTIES
ROBIN HOOD

Bte 19 oz .69

SOUPE AUX TOMATES
HEINZ

Bte 10 oz 5/.95

BREUVAGE AU CHOCOLAT
INSTANTANE
NESTLE' QUICK

Bte 2 lb 1.79

PAPIER DE TOILETTE
BLANC OU COULEURS
ASST. WHITE SWAN

Pqt 4 rlx .89

Le président de la SDBJ est inquiet de l'entente entre Québec et les autochtones

MONTREAL (PC) — Le président de la Société de développement de la baie James (SDBJ), M. Charles Boulva, a fait part de son inquiétude en ce qui concerne certains termes de l'accord de principe conclu entre le gouvernement du Québec et les autochtones du nord-ouest québécois.

M. Boulva a souligné au cours d'une interview, hier, que les droits de chasse et de trappage accordés aux indigènes de la région risquent de susciter des difficultés dans la réalisation du projet hydroélectrique de la baie de James.

L'accord de principe en question, qui a été signé en novembre dernier par les Cris de la baie de James et les Inuits du Nouveau-Québec d'une part, et par le gouvernement provincial d'autre part, laisse aux négociateurs des parties en cause jusqu'au 1er novembre prochain pour régler tous les détails d'un accord final.

Aux termes de l'accord intervenu, les Indiens et Inuits abandonneraient les droits dont ils disposent dans le territoire visé en échange d'une somme de \$150 millions, de 65.000 milles carrés de terres pour des réserves, la chasse et le trappage, et de divers programmes d'assistance sociale et économique.

M. Boulva estime que les droits reconnus aux autochtones quant au contrôle des terres de chasse et de trappage risquent d'avoir pour conséquence de poser à la SDBJ des problèmes d'accès.

"Ce n'est pas à eux de nous dire si nous pouvons entrer ou non sur un territoire", a-t-il dit.

"Pour donner des droits aux Indiens, il ne faut tous de même pas ôter des droits aux Québécois. C'est un aspect qui nous inquiète énormément", a poursuivi le président de la SDBJ.

A la suite de l'accord de principe conclu avec le gouvernement, les Cris et les

Inuits sont convenus de suspendre leur poursuite en justice intentée il y a trois ans contre la construction de l'ensemble hydroélectrique de la baie de James.

Enfin, un rapport rendu public mardi indique que le gouvernement du Québec a offert secrètement aux autochtones un montant additionnel de \$60 millions pour

rendre plus acceptables les termes de l'accord de principe. Les responsables de la SDBJ se refusent toutefois à confirmer le contenu de ce rapport.

Postes: seconde prolongation de mandat pour le conciliateur

OTTAWA (PC) — La commission de conciliation dans le conflit des postes a obtenu hier soir un second prolongement pour la remise de son rapport.

Le juge Jacob Finkelman, président de la Commission des relations du personnel de la Fonction publique, a fait savoir dans un communiqué qu'il prolongeait le mandat de la commission présidée par le juge Jean Moisan.

Il a précisé qu'il devait rencontrer

les représentants des deux parties mercredi afin d'établir la durée de cette extension.

La tâche de la commission devait prendre fin à minuit hier. Lors de sa formation, la commission devait remettre son rapport le 2 septembre. A la demande du juge Moisan, elle avait obtenu un premier prolongement d'une semaine.

Aux termes de la loi, un syndicat a

le droit de déclencher une grève sept jours après qu'une commission de conciliation a présenté à l'autorité compétente son rapport sur le différend dont se plaint le syndicat en question.

Aux dernières nouvelles, le gouvernement et le syndicat des travailleurs des Postes ne s'entendent pas encore sur les questions des salaires, de l'automatisation et des bénéfices sociaux.

fermeture du rayon mini-BUDGET

chez **Pollack**

au sous-sol du mail St-Roch au magasin de Québec

TROISIEME ETAPE

TOUT DOIT ETRE LIQUIDE!

RABAIS

1/2 PRIX

ET PLUS

- VETEMENTS POUR HOMMES • VETEMENTS POUR DAMES - ROBES, VETEMENTS SPORT, LINGERIE, ETC...
- VETEMENTS POUR ENFANTS - TOUT POUR LE RETOUR A L'ECOLE • ARTICLES DE TOILETTE - SHAMPOOING, DEODORANT, HUILE A BAIN, ETC...

Le sous-sol Pollack sera bientôt transformé en un immense rayon des meubles beaucoup plus grand et plus complet!

Reboisement:
55 millions
de plants
disponibles

SAINT-JOSEPH — Les propriétaires de boisés privés désireux de reboiser des terrains impropres à l'agriculture ont jusqu'au 1er octobre prochain, pour faire leur demande de pins et d'épinettes fournis gratuitement par le ministère des Terres et Forêts.

Selon M. Lucien Bédard, ingénieur forestier et gérant général de l'Association forestière des Cantons de l'Est, "pas moins de 55 millions de plants de différentes essences de conifères et provenant des pépinières gouvernementales, seront disponibles au programme de reboisement du printemps prochain".

Les conditions essentielles pour que le propriétaire forestier puisse obtenir les essences disponibles sont:

— le terrain à regarnir d'arbres doit avoir une superficie d'au moins trois acres dont une acre sera consacrée au reboisement;

— les plants ne doivent pas être destinés à l'ornementation et doivent être établis sur des terres où des travaux de déblaiement ne les empêchent pas d'atteindre leur maturité.

Dans le cadre de ce programme de génération artificielle des forêts du Québec, a expliqué M. Lucien Bédard, "au cours des six dernières années, quelque 159,3 millions de conifères ont été plantés par le ministère des Terres et Forêts".

M. Bédard a révélé que depuis le printemps 1970 près de 100 millions de pins et d'épinettes ont été distribués dans les lots boisés privés et plus de 59 millions dans les forêts publiques ou en bordure des routes".

Comme l'a expliqué le porte-parole de l'Association forestière des Cantons de l'Est, "au cours des trois dernières années, les sept grandes pépinières du ministère des Terres et Forêts ont sensiblement augmenté leur production et la distribution de plants en territoires privés s'en est ressentie".

L'original mêlé à la politique, à Terre-Neuve

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — Le plus important et plus gros gibier de Terre-Neuve, l'original, a été mêlé à la politique, cette semaine, alors que la campagne électorale, se terminant officiellement le 16 septembre, tire à sa fin.

M. Averill Baker, candidat libéral de Gander, circonscription comptant 9,399 habitants et un nombre indéterminé d'originaux, est à l'origine de l'affaire en critiquant le gouvernement progressiste conservateur pour l'injustice dont il fait preuve dans sa façon de distribuer les permis de chasse.

Mme Baker est venue ajouter un mot sur la question, en soutenant que certaines familles ont reçu plus d'un permis pour chasser l'animal tandis que d'autres n'en ont point reçu. Selon elle, la chasse de l'original ne constitue pas seulement une forme de récréation pour plusieurs Terre-Neuviens, mais aussi une source importante de viande.

Le ministre du Tourisme, M. Tom Hickey, a lui aussi tenu à donner son avis, manifestant son mécontentement sur les procédés de sélection, confiée à un ordinateur, des chasseurs.

Plusieurs chasseurs auraient agi malhonnêtement.

Les gens pourront utiliser le tunnel

FRESHWATER, T.-N. (PC) — Un tunnel sous-marin conçu pour le transport de l'électricité du Labrador vers Terre-Neuve sera également utilisé pour le passage des véhicules et des personnes, vient de révéler le premier ministre terre-neuvien Frank Moores.

Dans une première communication à ce sujet, au cours de la campagne électorale qui se poursuit dans cette province jusqu'au 16 septembre, M. Moores avait dit, à un ralliement progressiste-conservateur, qu'aucun problème n'était prévu pour la construction d'un tel système de transport limité.

Le tunnel de 11 milles est une partie du projet hydro-électrique de \$1,8 milliard de la Basse-Churchill, au sud du Labrador.

Les travaux préliminaires d'excavation des deux entrées verticales de 1,500 pieds sont même en cours.

Le tunnel de 17 pieds de hauteur sur 14 pieds de largeur fut planifié comme moyen de transporter l'électricité, de la Basse-Churchill, près de Goose Bay, à l'île de Terre-Neuve, en utilisant le lit du détroit de Belle-Isle.

Le premier ministre Moores a précisé que les passagers, le fret et les véhicules pourraient franchir le détroit en 20 minutes, sur un petit train électrique. Les personnes et les marchandises accèderaient au tunnel par un élévateur rapide installé dans le puits d'entrée.

Le coût du système de transport n'a pas été établi, mais le seul surplus des investissements serait occasionné par l'achat et l'installation de l'équipement roulant.

S'appuyant sur une lettre que lui adressait la Newfoundland and Labrador Hydro Corporation, une société d'Etat filiale de la compagnie a mené à la Basse-Churchill, M. Moore a affirmé que la mise en place du réseau de transport se fera sans difficulté.

Arrivée de l'ambassadeur

TEL. AVIV (AFP) — Le nouvel ambassadeur du Canada, M. Edward J. Lee, est arrivé en Israël, accompagné de sa femme et de ses enfants. Du fait de nombreuses fêtes religieuses juives de ce mois de septembre, c'est seulement à la fin du mois que l'ambassadeur présentera ses lettres de créance.

L'ambassadeur, dont c'est le premier poste diplomatique, a souligné pour la presse, à l'aéroport Ben-Gourion, à Lod, l'intérêt qu'il avait toujours porté à Israël. "Je suis particulièrement heureux, a-t-il noté, d'arriver dans ce pays alors que s'ouvre une ère nouvelle, qui mènera peut-être à la paix".

se servant des cartes d'assurance-maladie de leurs enfants et amis pour augmenter leurs chances de sélection.

Le ministre a promis qu'il se ferait un devoir d'apporter des changements au système des permis une fois élu.

Assurances et taxes

Un autre candidat libéral, M. Ern Antle, s'en est pris au

gouvernement conservateur et aux compagnies d'assurance qu'il a accusés de faire la vie difficile aux petits propriétaires de taxi et d'autobus.

M. Antle, lui-même chauffeur de taxi, a affirmé que les compagnies d'assurance faisaient payer des taux exorbitants aux taxis, tandis que le gouvernement provincial

prélevait une taxe d'accise de 25 pour 100 sur l'essence.

Selon M. Antle, une police d'assurance de taxi revient à \$1,890 annuellement avec une franchise de \$250, le plus haut taux payé au Canada. Une fois élu, a promis M. Antle, le gouvernement libéral s'efforcera d'exempter de la taxe d'accise sur l'essence les taxis ainsi que les

autres véhicules commerciaux.

Le premier ministre, M. Frank Moores, a passé la journée d'hier à visiter les circonscriptions de la région de Conception Bay, au nord de Saint-Jean.

Le chef libéral, M. Ed Roberts, a fait un petit voyage au cours de l'après-midi, du côté de Bellevue et dans la

région de Trinity-Bay de Verde.

L'ancien premier ministre, M. Joseph R. Smallwood, chef du Parti libéral réformateur, avait l'intention de se rendre dans cinq circonscriptions de l'Est de Terre-Neuve, qui devait se terminer par un rassemblement, hier soir, à Harbour Grace, à 75 milles au nord-ouest de Saint-Jean.



"Joey" est là!

Vraies aubaines durant la VENTE A UN DOLLAR

Melangez ou assemblez!

SPAGHETTI HEINZ Boîtes 14 oz. **\$1.00**

FROMAGE A LA CREME Pqts. 4 oz. **\$1.00**

A tartiner, 7 variétés, Cherry Hill

SAUCE AUX POMMES Boîtes 14 oz. **\$1.00**

Marque A&P

POIS IDEAL Boîtes 19 oz. **\$1.00**

De choix

3 POUR 1.00

SOUPE AUX TOMATES Heinz Boîtes 10 oz. **\$1.00**

PRIX REDUIT

CHAMPIGNONS Dixie, morceaux et tiges Boîtes 10 oz. **\$1.00**

PRIX REDUIT

KLEENEX PAPIER MOUCHOIR 2 Boîtes de 200 feuilles \$1.00

Lavandre, verte, rose, blanc, jaune

FEVES AU LARD 4 Boîtes 8 oz. \$1.00

Van Camp, avec porc

Votre choix!

DINER KRAFT Macaroni et fromage Pqts. 7 1/2 oz. **\$1.00**

BETTERAVES ENTIERES Boîtes 14 oz. **\$1.00**

POULET EN BOITE

Frais - 15 morceaux

3 Quarts de cuisses 3 Coues

3 Quarts de poitrines 3 Ailes

3 Paquets d'abattis

69c

lb.

Prix Réduit!

DETERSIF SUNLIGHT En poudre Boîte 5 lbs. **\$1.89**

PRIX REDUIT

ESSUIE-TOUT Kleenex, boutique Pqt. de 2 **89c**

BONBONS LOWNEY'S Oh Henry, Glossette Raisins & 4 autres variétés Pqt. de 5 ppts. **69c**

JUS DE POMMES Boîte 48 oz. **59c**

Bright

JUS D'ORANGE A&P Boîte 64 oz. **79c**

Premarque

Ensemble régal - Café A&P et beignes!

CAFE INSTANTANE Pot 10 oz. **\$1.69**

8 O'Clock, contient du riche café Brésilien

BROWNIES Pqt. 15 oz. **89c**

Jane Parker, chocolat (Épargnez 10c)

GATEAU CAFE Gâteau 14 oz. **75c**

Jane Parker, croissant aux raisins (Épargnez 4c)

ROULES SUCRES Pqt. de 9 **75c**

Jane Parker, glaces (Épargnez 4c)

GATEAU AUX FRUITS Gâteau 25 oz. **89c**

Jane Parker, anglais (Épargnez 6c)

PETITS GATEAUX Pqt. de 6 **59c**

Jane Parker, macarons à la vanille (Épargnez 10c)

TARTE AUX CERISES Grande Tarte 8 pa. 22 oz. **95c**

Jane Parker (Épargnez 4c)

TARTE AUX BLEUETS Grande Tarte 8 pa. 22 oz. **99c**

Jane Parker

TARTE AUX PECHEs Grande Tarte 8 pa. 22 oz. **79c**

Jane Parker (Épargnez 10c)

BEIGNES JANE PARKER Pqt. de 12 **59c**

Réguliers, sucrés ou à la cannelle (Épargnez 10c)

DINDES BUTTERBALL Congelees, Swift, Environ 5 à 10 lbs. Environ 5 à 7 lbs. **88c** lb.

EPAULES DE PORC Fumées, cuites, genre pique-nique Emp. herm. **88c** lb.

SAUCISSES Emp. au magasin, boeuf et porc lb. **79c**

FOIE DE VEAU Tranche lb. **\$1.29**

SAUCISSES FUMÉES Coarsh, tout boeuf lb. **89c**

VIANDES CUITES Emp. herm. 6 oz. **44c**

Marque Hygrade, tranches, 4 variétés

EPAULES DE PORC lb. **\$1.79**

Maple Leaf, fumées, genre Diner, Emp. herm.

Viances & Poissons congeles

FILETS BOSTON BLEU Highliner, congeles lb. **59c**

MORCEAUX DE POULET Golden Skillet, congeles lb. **88c**

Prix Réduit!

DELSEY Papier de toilette, blanc, jaune, rose Pqt. de 4 rouleaux **89c**

BISCUITS COLONIAL Sac 1 lb. **79c**

Brisure de chocolat, beurre d'arachides (14 oz.) chocolat fondant, assortis

HAPPERSONS KLEENEX Boutiques assorties Pqt. de 75 **59c**

NOURRITURE POUR BEBE Pqt. de 75 **21c**

Gerbers, tamisée & jus

SIROP OLD TYME Pqt. de 32 oz. **\$1.29**

DOG CHOW Purina Sac 25 lbs. **\$6.79**

MARMELADE VACHON Boîtes de 60 **99c**

3 fruits, orange

SACS DE THE RED ROSE Boîte de 19 **\$1.19**

Orange Pekoe

COFFEE MATE Pot 18 oz. **\$1.19**

Carnation, "Paquet Bon"

CIGARETTES PLUS Carton **\$5.80**

Tous les prix dans cette annonce sont garantis jusqu'au Samedi le 13 Septembre, 1975.

Produits d'hygiène & de beauté!

BROSSES A DENT chacune **75c**

Pepsodent adulte, assorties

SHAMPOING Boîte 8 oz. **\$1.29**

Clair, essence herbol, sec, normal, huileux

DENTIFRICE 50% de plus gratuit **\$1.19**

Crest, régulier ou à la menthe, Boni, 100 ml. de plus

Produits Congeles!

CHOUX FLEUR Sac 2 lbs. **\$1.29**

Congele, York

FEVES VERTES Sac 2 lbs. **89c**

Congelees, genre français de fantasia

PIZZA ALORO Tarte 6-8 ppts. **\$1.29**

Framage, Pepperoni Tarte 6-8 ppts. \$1.29
Pepperoni Tarte 2-4 ppts. \$1.39

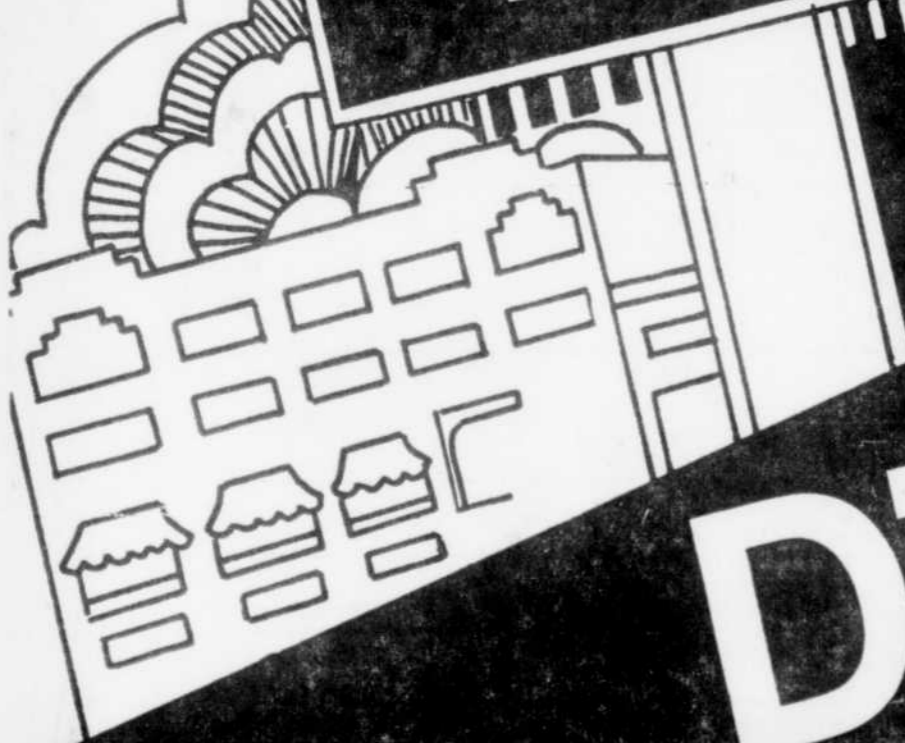
POMMES LOBO Sac cello 5 lbs. **89c**

Culture du Québec

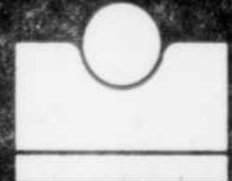


R **ÉMILIE**
ROCHETTE

TAPIS



VENTE
VENTE
VENTE
D'ENTREPÔT



Stationnement assuré
du 11 au 20 septembre

10 À 50%

ÉMILIE ROCHETTE

555 de la couronne, coin st-vallier, 529-4164

les élections en ontario

Une campagne qui plonge l'électeur dans la confusion

par André OUMET

Envoyé spécial du Soleil

LONDON, Ont. — A neuf jours seulement du scrutin, on ne peut décrire l'électeur ontarien que comme étant rempli de confusion, figé par trois partis qui, sans aucune gêne, volent les idées les uns des autres.

C'est ainsi que le premier ministre William Davis annonçait en début de semaine, qu'il prônait une réduction des loyers, idée chère au chef libéral, Robert Nixon, qu'il avait lui-même empruntée plus tôt à Stephen Lewis, chef des néo-démocrates.

M. Davis a réussi, encore une fois, à enlever aux deux partis de l'opposition une de leurs armes, mais il laisse l'électeur perplexe, s'étant catégoriquement prononcé contre une réduction des loyers il y a quelques mois. Les trois chefs, également, vous décriront la province comme étant la plus prospère du pays ou sur le bord de la faillite, selon les circonstances, et seul leur parti pourra soit perpétuer cette prospérité ou bien empêcher cette déchéance.

Hier, à London, M. Nixon citait une foule de statistiques devant un auditoire libéral pour prouver que l'Ontario est en perte de vitesse du point de vue économique, mais lorsqu'un journaliste lui demanda des précisions, il répondit sans ambages: "Je ne sais pas ce que ces chiffres veulent dire, mais ils prouvent ce que j'avance."

On est ici en pays quelque peu scizophène: libéral à Ottawa (on élit Judd Buchanan, ministre des Affaires indiennes) et conservateur au provincial.

Et l'on prend la politique au sérieux: une famille qui vote libéral aux élections

provinciales ne fréquente pas une autre famille qui, elle, vote conservateur même si la première famille vote conservateur au fédéral.

On retrouve ici l'Ontario en miniature car cette ville, très riche, a vu son statut déchoir depuis quelques années. Première ville du pays en revenus par tête durant les années 60 — toutes sortes d'industries, les sièges sociaux des grosses compagnies d'assurance, des fermes avoisinantes des plus fertiles —, London est maintenant cinquième après Regina et Saskatoon, pour ne pas oublier Sept-Îles.

Cette déchéance relative aurait apporté un certain mécontentement envers les conservateurs provinciaux et il semblerait que, pour la première fois depuis fort longtemps, on songe à voter libéral.

"L'époque de Robarts est révolue", selon un vieux conservateur qui regrette les années de prospérité qu'on associe maintenant à l'ancien premier ministre conservateur. "Et je trouve les libéraux de plus en plus intéressants", d'ajouter cet homme d'affaires dont les idées politiques se situent quant même à l'extrême droite.

Ce phénomène pourrait se reproduire dans plusieurs régions de l'Ontario, le 18 septembre.

Un autre observateur de London se dit, lui, "dégoûté du favoritisme éhonté auquel se livrent les conservateurs depuis quelques semaines". Une foule de panneaux réclames du gouvernement de l'Ontario sont soudainement apparus à travers la province, incitant les Ontariens à conduire prudemment, ou à boire du lait.

Mais quelque soit le message, on y retrouve toujours le

sigle de l'Ontario que, comme par hasard, emploient également les candidats conservateurs. Cet usage peu subtil des derniers publics n'a pas manqué de choquer

plusieurs anciens conservateurs.

Par contre, autre phénomène étrange de cette drôle de campagne, le Globe and

Mail de Toronto, hier, se prononçait en faveur du gouvernement conservateur. On sait que ce journal est celui qui, depuis quelques années, s'est acharné à étaler en

public plusieurs scandales du gouvernement Davis — gros contrats donnés à des amis du gouvernement sans soumissions, spéculation foncière par des ministres, etc.

M. Davis l'a même une fois appelé "l'opposition officielle".

Et voici que l'opposition officielle se rallie à Davis, ce

qui ne peut que semer encore plus de confusion. Il ne faut pas oublier que le Globe and Mail était aussi en faveur de Robert Stanfield aux dernières élections fédérales.

UN Ami SUR QUI L'ON PEUT SE FIER POUR OBTENIR: QUALITE, SERVICE PERSONNEL ET SATISFACTION!



PAMPLEMOUSSES A CHAIR BLANCHE DE FLORIDE GROSSEUR 48 6/ .98	CANTALOUPS DE CALIFORNIE, GROSSEUR 23 CAT. CANADA #1 Ch. .41	OIGNONS JAUNES CULTURE DU QUEBEC CAT. CANADA #1 Cello 5 lb .55
SAUCISSON A L'AIL CUISINES ROCHETTE 16 oz .98	TETE FROMAGEE CUISINES ROCHETTE Cont. 10 oz .83	EGG ROLLS BILOPAGE Bte de 6 .79
SHORTENING 100% VEGETAL CRISCO Bte 3 lb 1.89	CONFITURES FRAISES OU FRAMBOISES (PECTINE) HABITANT Bocal 24 oz 1.28	
DETERSIF EN POUDRE SUNLIGHT Bte 5 lb 1.99	ESSUIE-TOUT BLANC OU COULEURS ASST. ROYALE Pqt 2 roul. .93	
TOMATES EN CONSERVE CATEGORIE DE CHOIX AYLMER Bte 19 oz .55	MARGARINE DURE PARKAY Pqt 1 lb .59	

POUR UN CHOIX CERTAIN... EXIGEZ  **C'EST CERTAIN!**

BISCUITS SODA SALES OU NON SALES ST-CASTIN Bte 1 lb .68	LIQUEUR ESSENCES ASSORTIES ST-CASTIN Canette Zip Top 10 oz .17
EAU MINERALE ST-CASTIN Boul. 30 oz .31	MACEDOINE CATEGORIE DE CHOIX ST-CASTIN Bte 19 oz .35
CHAMPIGNONS TIGES ET MORCEAUX ST-CASTIN Bte 10 oz .48	SIROP DE TABLE ST-CASTIN Boul. 32 oz .82
BEURRE D'ARACHIDES CREMEUX ST-CASTIN Bocal 16 oz .83	CORNICHONS TRANCHES BREAD & BUTTER ST-CASTIN Bocal 15 oz .56
SAUCE HOT CHICKEN ST-CASTIN Bte 14 oz .26	CATSUP VERT (CHOW-CHOW) ST-CASTIN Bocal 15 oz .67
PATES ALIMENTAIRES (COUDES - SPAGHETTI - SPAGHETTINI) CAPELLI Cello 2 lb .71	BAS-CULOTTE TAILLE UNIVERSELLE, COULEURS ASSORTIES ST-CASTIN La paire .49
POIS VERTS #4 CATEGORIE DE FANTAISIE ROYAL ROSE Bte 19 oz .39	NOURRITURE POUR CHIENS SAVEURS ASSORTIES DR BALLARD Bte 25 oz .34
MINI-CHIPS (REGULIERES - B.B.Q. - SEL ET VINAIGRE) CHRISTIE Bte 5 oz .61	PATE DENTIFRICE ROUGE OU VERTE CLOSE UP Tube 100 ml 1.09
SAUMON KETA RED ROSE Bte 1 lb 1.69	DETERGENT LIQUIDE POUR LA VAISSELLE SUNLIGHT Boul. 32 oz .98
MINI-RAVIOLI CHEF BOY-AR-DEE Bte 15 oz .52	POLI A MEUBLES REGULIER OU CITRON WOOD CRAFTER Aérosol 6 1/2 oz 1.25
ARACHIDES COCKTAIL PLANTERS Bte 6 1/2 oz .65	OLIVES FARCIES MANZANILLA, NON PLACÉES BATTUSO Bocal 12 oz .99
VINAIGRE BLANC HEINZ Cont. 80 oz .81	SOUPES AYLMEYER POULET & RIZ - POULET & NOUILLES, CREME DE CHAMPIGNONS Bte 4/ 10 oz .95
CAFE MOULU CHASE & SANBORN Sac 1 lb 1.65	MOUCHOIRS DE PAPIER POUR HOMMES ROYALE Bte 60 (3 plis) .63
NOURRITURE POUR CHIENS BURGER AU BOEUF DR BALLARD Bte 12 oz 2.49	GUIMAUVES MINIATURES BLANCS OU FRUITS KRAFT Cello 10 oz .49
SAUCE A LA VIANDE POUR SPAGHETTI CUISINES ROCHETTE Bocal 24 oz 1.39	COUCHES PAMPERS JOUR Pqt 30 2.73
FEVES JAUNES COUPEES CATEGORIE DE CHOIX IDEAL Bte 19 oz .31	COUCHES PAMPERS NUIT Pqt 12 1.49
MAYONNAISE PURE KRAFT Bocal 24 oz 1.21	BREUVAGE FRUITS ASSORTIS ALLEN Bte 48 oz .51
FARINE TOUT USAGE FIVE ROSES Sac 20 lb + 2 lb gratis 3.41	SAUCE A PIZZA CUISINES ROCHETTE Bocal 24 oz 1.35
RINCE-BOUCHE SCOPE Boul. 17 oz 1.49	GHERKINS SUCRES BATTUSO Bocal 12 oz .91
NETTOYEUR A TAPIS BISELL Cont. 22 oz 2.29	PAPIER DE TOILETTE COULEURS ASSORTIES ROYALE Pqt 2 roul. .57
BISCUITS AUX FRUITS HARNOIS Pqt 15 oz .79	FECULE DE MAIS "CORN STARCH" BENSON Bte 1 lb .32
FIXATIF POUR CHEVEUX NORMAUX OU REBELLES MALO Aérosol 10 oz .99	DINER AU FROMAGE KRAFT Bte 7 1/2 oz .29



COURS D'ANGLAIS

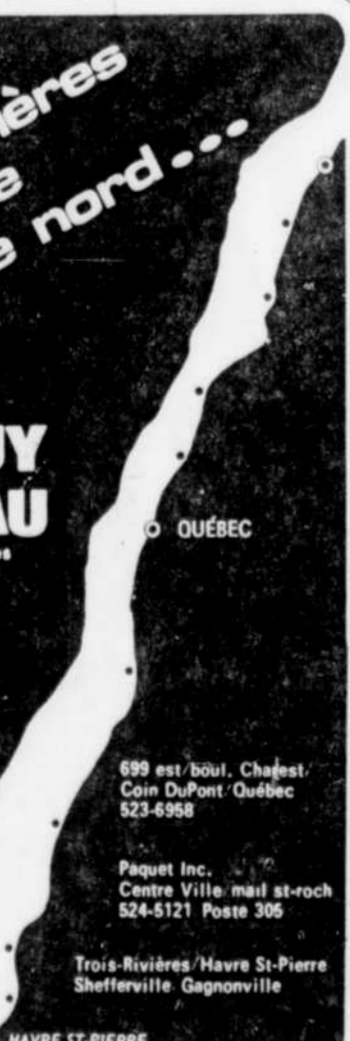


Le professeur JEAN-GUY HOULE

vous invite à assister à une démonstration gratuite du cours d'anglais "LAS", méthode du professeur Bouchard, à 8h. p.m., mercredi le 10 septembre, au Centre McGr-Marcoux, 1885 de la Concorde. Garantie écrite que vous pourrez parler, lire et écrire l'anglais convenablement après 30 semaines ou argent remboursé. Un seul soir par semaine. Livres, dictionnaires, etc... fournis. Jamais de devoir à la maison. Des cours complets et des crédits seront donnés comme prix de présence aux démonstrations. Aucune pression ou obligations. Soyez au rendez-vous. Places ordinairement toutes prises les soirs de démonstration. Permis 220506. (Enseignement de culture personnelle). (ANN.)

LE SOLEIL
c'est pour tout le monde

de trois-rivières à la basse côte nord...



GUY ROULEAU
Opticien - d'ordonnances

Verres de contact
Lunettes
Lentilles

699 est. boul. Charest
Coin DuPont / Québec
523-6958

Paquet Inc.
Centre Ville, mail st-roch
524-5121 Poste 305

Trois-Rivières / Havre St-Pierre
Shefferville / Gagnonville

HAVRE ST-PIERRE

TOUJOURS A VOTRE SERVICE

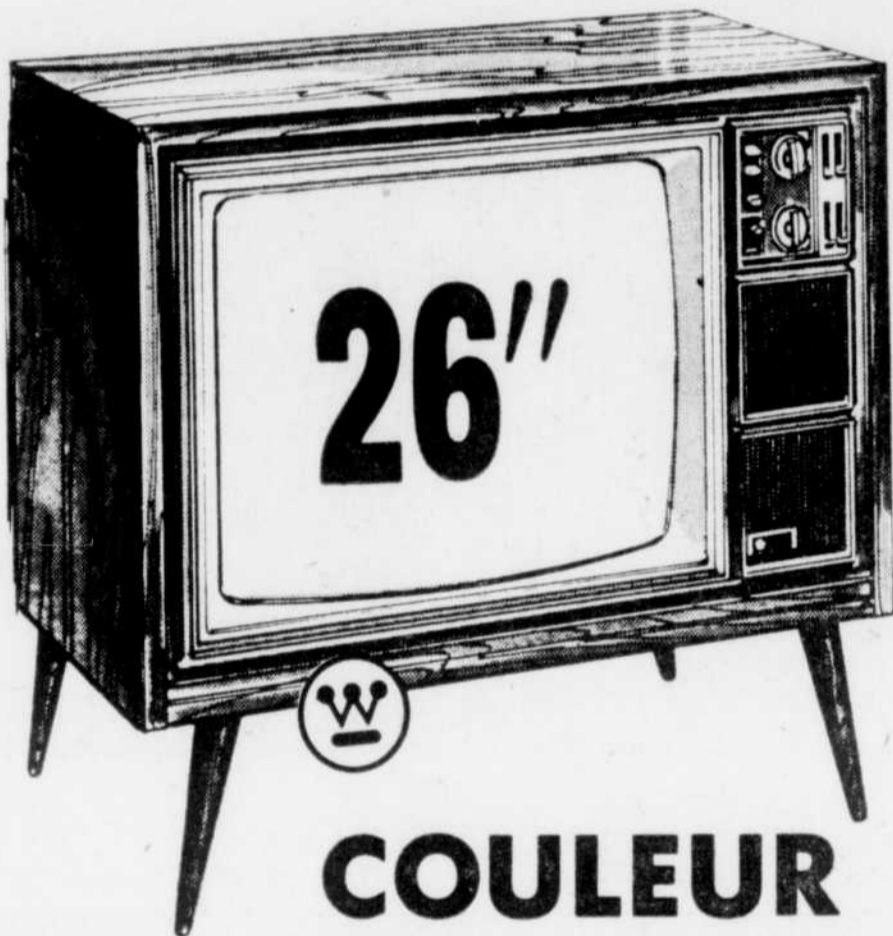
LES MARCHES D'ALIMENTATION



**POURQUOI PAYER
PLUS QUE LE PRIX**

G.L.

Westinghouse



**COULEUR
100% TRANSISTOR
A MODULES**

\$595⁰⁰
SERVICE
EN SUS



**COULEUR
Westinghouse**

\$349⁹⁵

**GARANTIE
2 ANS 100%**

Sur la lampe-écran
durant le
plan de protection de 5 ans.

Les fonctions les plus
importantes du châssis
sont combinées en
MODULES

débranchables qui peuvent être
remplacés en quelques minutes.
En cas de panne d'un module, la
réparation s'effectue en un
temps record.

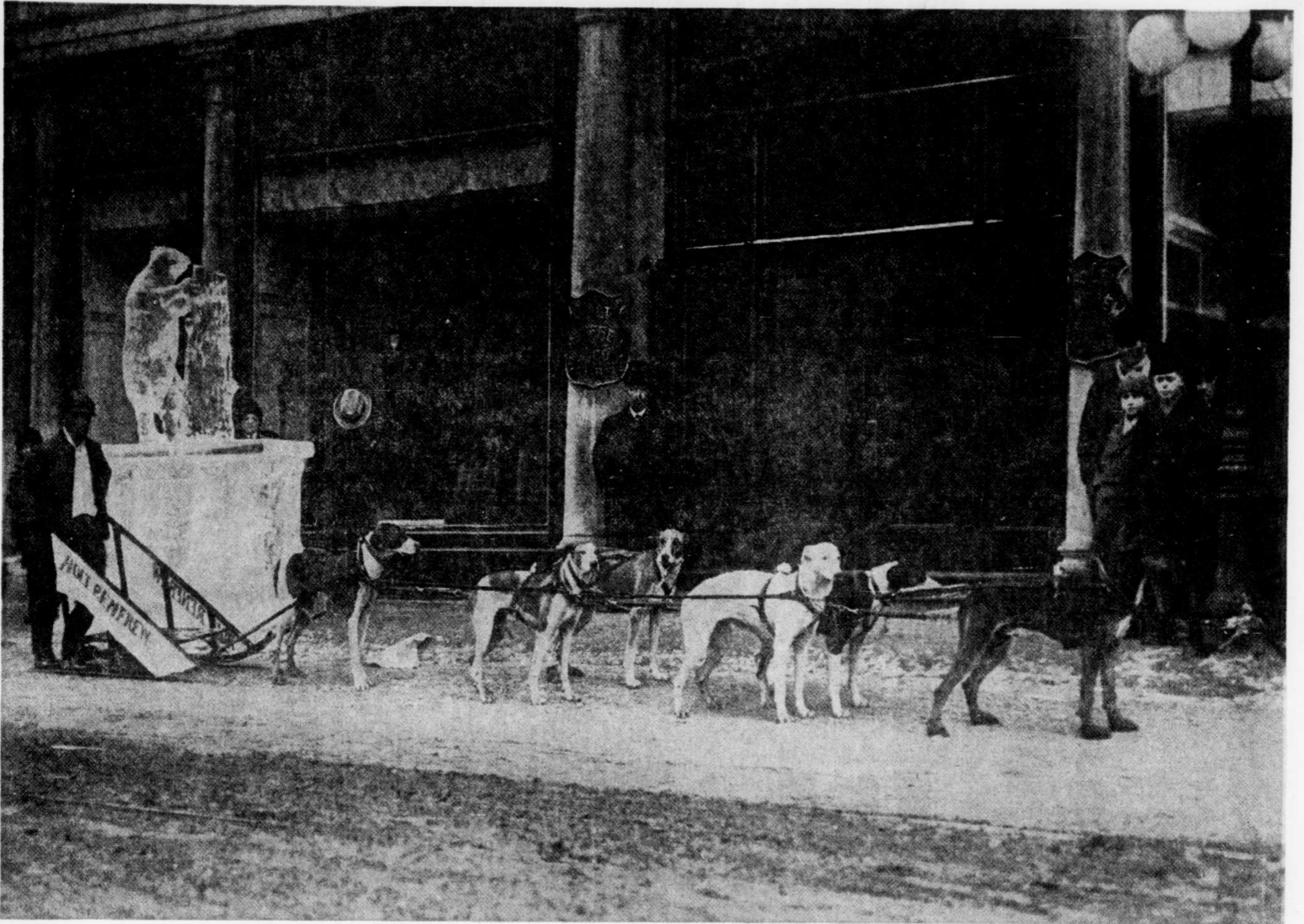


**GASTON
Levesque**
A LA PLAZA



100 RUE CHABOT, 250 RUE ROUSSEAU, 101 RUE BEAUCAGE - VILLE VANIER - 683-3471

nous étions ici les premiers!



Et c'est pourquoi nous sommes fiers de vous présenter notre nouveau magasin, plein de dynamisme et de personnalité, qui bondit allègrement sur la scène d'automne avec les grandes collections du Canada et du Monde.

Québec est notre ville natale et nous sommes toujours sur les lieux de nos débuts, rue Buade. Ouvert en 1837 par un garçon rempli d'initiative, arrivé à Québec avec un stock importé de casquettes et de bonnets, notre premier magasin connut tout de suite le succès. Dès ce moment nous avons réalisé l'importance de la mode en matière de fourrure, et avons commencé à en devenir le chef de file.

Holt Renfrew a largement contribué à familiariser les Canadiens avec les noms les plus prestigieux de la haute-couture internationale, en présentant deux fois par an les principales tendances des grands couturiers. Ce qui ne vous a jamais empêchés de trouver chez nous un petit tailleur, une chemise sport, une barboteuse pour Bébé, un beau blouson en cuir pour le chef de famille, et des articles de cadeaux, de bagages, de maroquinerie... le tout choisi avec le même goût et le même discernement Holt Renfrew, bien que pianotant une gamme de prix très variés.

les galeries
HOLT RENFREW
à place ste-foy

Québec réglerait la publicité "sympathique"

par Pierre CHAMPAGNE

Le ministre de la Justice, M. Gérard-Lévesque, a laissé entendre, hier, à une délégation de la Fédération des Jeunes chambres du Canada français, que le gouvernement s'approprierait à légiférer dans le domaine de la "publicité sympathique".

C'est exactement ce que la Fédération des Jeunes chambres exigeait dans le mémoire qu'elle présentait, hier après-midi, au Conseil des ministres, puisqu'une bonne partie de ce mémoire d'une trentaine de pages traitait de ces agences qui fonctionnent grâce à la sympathie du public, et plus particulièrement des hommes d'affaires, en harcelant ces derniers afin qu'ils annoncent dans une hypothétique revue ou annuaire d'association.

C'est afin d'empêcher certains abus de ces agences de publicité que la Fédération des Jeunes chambres, avouant avoir elle-même fait

affaire avec de telles compagnies, proposait, dans son mémoire d'hier, que le gouvernement adopte un projet de loi en ce sens des la reprise de la session, à la fin du mois d'octobre.

C'était la deuxième fois que la Fédération des Jeunes chambres revenait à la charge contre la publicité sympathique.

L'automne dernier, la Fédération des Jeunes chambres décidait d'abonner ces agences de publicité sympathique, de remettre ses dossiers aux mains de la police et de dénoncer publiquement ces agences qui vont jusqu'au chantage pour soutirer quelque argent de leurs clients.

L'affaire fit les manchettes pendant quelques jours, mais la tempête s'apaisa assez rapidement, tant et si bien que ces agences continuent à faire des affaires d'or au Québec. Mais en abonnant ces sympathiques agences de publicité sympathique, la Fédération des Jeunes chambres a dû mettre sur pied sa propre compagnie de perception commerciale. "Une aventure qui nous a coûté la bagatelle de \$30.000, ce qui représente, selon président de la Fédération, M. Jean-Guy Tremblay, de Forestville, plus de 20% de notre exercice financier de l'an dernier."

L'aventure sympathique des agences de publicité sympathique aura donc coûté cher à la Fédération des

Jeunes chambres, qui n'a pas encore digéré ni l'affront ni le coût. Si, dans un premier temps,

elle propose un projet de loi, dans un deuxième temps, elle aimerait bien que le gouvernement — qui octroie

des subventions à des organismes à but non lucratif — accélère le paiement des sommes approuvées.

La Fédération est un organisme à but non lucratif.

Projet de loi

Selon la Fédération des Jeunes chambres du Canada français, le projet de loi que le ministre de la Justice devrait présenter, à l'automne, pour lier les mains de ces agences de publicité sympathique devrait comprendre les articles suivants:

que toute facture de vente de publicité soit numérotée et codifiée;

que toutes les ventes d'espaces publicitaires soient publiées telles qu'il a été promis et que copie de la publication soit expédiée à chaque client;

que, dans la revue publiée, apparaissent les noms des vendeurs et des percepteurs; que les percepteurs détiennent une lettre d'autorisation certifiée par l'organisation contractante et par la firme de publicité;

que chaque percepteur soit muni d'une carte d'identité, que chaque firme obtienne un permis du gouvernement en déposant une garantie par bon de fidélité, etc. En tout, la Fédération demande 19 garanties pour surveiller ces compagnies.

Reste à savoir si le législateur tiendra compte de ces exigences si, comme l'a dit le ministre Lévesque, il veut bien légiférer en ce sens.



Jean-Guy Tremblay, des Jeunes chambres, et M. Bourassa.

Le Soleil, Jacques Deschênes

Mémoire touffu

C'est un mémoire touffu, allant de Caïphe à Pilate, que la Fédération des Jeunes chambres du Canada français a présenté au Conseil des ministres, hier après-midi.

Si, dans un premier temps, elle demande de limiter à 10 ans le permis d'opérer des médecins dans la province de Québec, exigeant un système de recyclage minimal et obligatoire pour le renouvellement du permis; elle constate, dans un deuxième temps, "qu'il est malheureux, à l'époque de la souveraineté culturelle, que les aveugles du Québec soient forcés d'aller chercher aux États-Unis... des chiens unilingues anglais. Et fidèle à cette logique, la fédération s'interroge pour savoir "s'il n'y aurait pas lieu d'implanter un centre d'élevage de ces chiens au Québec et d'en favoriser l'exportation dans les pays francophones".

En voulant faire plaisir à tous ses organismes satellites, à toutes ses régions, la fédération a accouché d'un rapport qui, certes, présente des propositions positives, mais dont plusieurs, moins importantes et plus locales, sont noyées par d'autres d'envergure provinciale.

Ainsi, la proposition no 54, ou plutôt le 54e paragraphe de ce mémoire, souligne que le ministre des Affaires sociales devrait contingerter l'augmentation du nombre des médecins dans les régions déjà bien pourvues, en tenant compte de la moyenne québécoise et en appliquant un niveau plancher en dessous duquel tous les médecins de la région devraient être participants au régime tandis qu'un niveau plafond empêcherait toute nouvelle affiliation à la Régie d'assurance-maladie du Québec. Pourtant, l'histoire des chiens unilingues anglais vient au 56e paragraphe, deux paragraphes plus loin.

La Fédération des Jeunes chambres exige également, au paragraphe 20, et ce pour la Xe année, un pont sur la rivière Saguenay à son embouchure avec le Saint-Laurent; de même qu'un système téléphonique d'urgence sur les routes nationales, au paragraphe 22 de son rapport.

Si, au paragraphe 13, elle demande la création d'un office de mise en marché de l'amiante et de protéger, par une structure tarifaire semblable à celle du pétrole, la transformation sur place du produit brut, elle demande, quatre paragraphes plus loin, que le gouvernement entretienne un peu mieux la route 173, en hiver.

En ce qui regarde les Communications, les vœux ou les résolutions de la fédération sont cependant un peu mieux appuyés, et son cheminement, plus direct.

Après quelques "attendus" et "considérants", la Fédération des Jeunes chambres du Canada français appuie le ministre des Communications de Québec dans ses revendications auprès du gouvernement fédéral afin de faire dudit ministère le maître d'oeuvre en matière de communications sur le territoire québécois.

Enfin, faisant preuve de courage, la Fédération des Jeunes chambres approuve le rapport présenté par le Conseil du statut de la femme, ainsi que toute initiative visant à assurer, à compétence égale, un traitement égal à l'homme comme à la femme.

J.-P. BEGIN
VIANDE
ENR.
1588, Chemin St-Louis

STEAK DE T-BONE SANS BOUT	2.29
CROUPE RONDE DE 7 A 10 LB SANS OS DE 2 A 5 LB	1.39 / 1.89
FROMAGE CANADIEN BERGERON BLANC OU JAUNE	1.49
POUR LE BOUILLI HAUT DE COTE JARRET BOEUF LARD SALE ENTRELARDE	.65 / .29 / 1.95
CANADA CATEGORIE "A" DINDE FRAICHE TUEE DE 7 A 10 LB	.89
FILET DE MORUE FRAICHE LA LB	1.09
STEAK DE SURLONGE TRES BIEN TRIMEE	2.29
CHOPS DE PORC SEMI-DESOSSEES	2.69
POUR LE FRIGO SURLONGE ENTIERE AUSSI	1.19
LONGE DU FILET ET T-BONE DE 25 A 30 LB	1.29

Tel.: 527-2548
Ste-Foy: 527-2913

TAPIS METROPOLITAIN

VENTE-SOLDE D'ENTREPOT

POSE GARANTIE A VIE
Ce qui veut dire tout simplement que nous travaillons pour vous sans aucun frais de votre part, aussi longtemps que votre tapis durera.

900 rouleaux de tapis en étalage! / **900 couleurs au choix!**
SERVICE D'ACHAT A DOMICILE GRATUIT
Composé: 681-3514

COIN DES AUBAINES
Ce coin est réservé exclusivement pour les tapis de haute qualité... Economisez jusqu'à **60%**

Tous ces tapis sont de qualité supérieure et de marque réputée.

*Surplus de main d'œuvre
*Tous d'une même couleur
*Series discontinuées, etc.

C'est incroyable!

VENTURE - Tapis commercial
CELANESE - Saxony torsadé
HARDING - Nylon 2-tons
PEERLESS - Nylon sculpté haut court

595 ver. ca.

Une fois par année, nous relevons nos manches et faisons l'inventaire (C'est dur de travailler pour nous — mais ça vaut la peine pour vous)

Une trouvaille sensationnelle.

CELANESE - "Shag" 2-tons
HARDING - Tapis commercial
CROSSLEY - Peluche Karastan
PEERLESS - Peluche touffue 2-tons

795 ver. ca.

Tous les TAPIS DOIVENT ETRE VENDUS!

"Il faut qu'ils partent"

HARDING - "Shag" 2-tons
KRAUS - Nylon sculpté 2-tons
VENTURE - Tapis commercial 2-tons

550 ver. ca.

VOUS CHOISISSEZ A UN SEUL PRIX

LES FRERES Chapelle

VOUS VOUS DONNONS NOTRE GARANTIE PERSONNELLE D'ENTIERE SATISFACTION

TAPIS METROPOLITAIN

OUVERT TOUS LES JOURS
JUSQU'À 18H. JEUDI ET
VENDREDI JUSQU'À 21H.
SAMEDI JUSQU'À 17H.

130 AV. PLANTE, VILLE VANIER
TÉL.: 681-3514

St. Lawrence

CLOTHING

UN SEUL
MAGASIN
95
EST
ST-VALLIER
STATIONNEMENT GRATUIT



L'ENSEMBLE IDEAL
POUR L'AUTOMNE!



6 ARTICLES

- 1 CHIC COMPLET TOUT LAINE OU LAINE ET POLYESTER
- 1 PAIRE DE SOULIERS EN CUIR
- 1 CHEMISE SANS REPASSAGE
- 1 CRAVATE A LA MODE
- 1 CEINTURE EN CUIR
- 1 PAIRE DE BAS

89⁹⁵



GRATUIT!

AU
CHOIX



OBTENEZ UN
PANTALON EN
POLYESTER OU
UNE PAIRE DE
SOULIERS EN CUIR
avec l'achat d'un
VESTON SPORT
EN SPECIAL A

39⁹⁵

CHARGE X



Des vestons sport dernière nouveauté, en polyester ou laine et polyester dans un choix incomparable de teintes et motifs.

Pollack VENTE D'ENTREPOT 4^e ETAGE

au mail St-Roch
seulement

Consultez notre section spéciale "Vente d'entrepôt" dans ce journal. 8 pages d'aubaines avantageuses qui vous permettront de rénover votre maison à bon compte! Mais rappelez-vous, en vente au magasin de Québec SEULEMENT. Les articles mentionnés dans cette page sont disponibles en quantités très limitées.



Les élégants meubles d'appoint de ligne classique

Ces meubles d'appoint sur piétement au fini traditionnel veiné foncé d'aspect luxueux. Portes moulées semblent être sculptées à la main. Optez pour ces formes octogonales faciles à disposer.

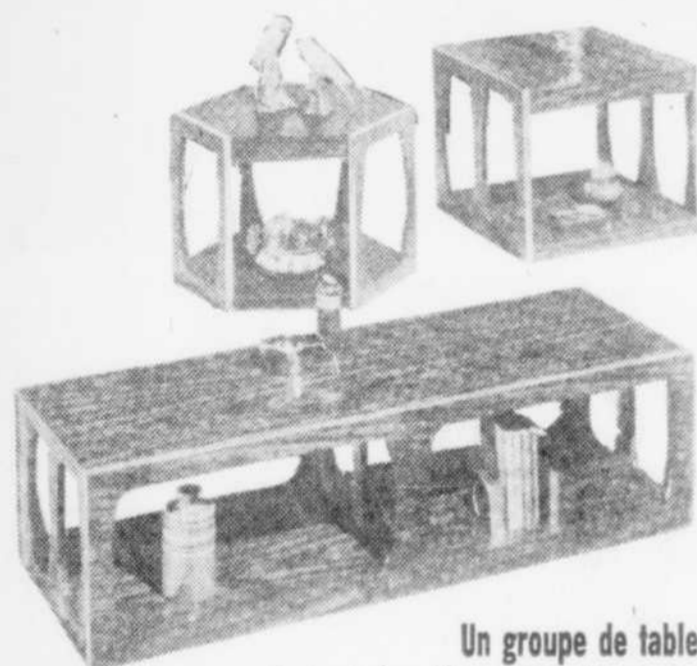
Val. rég. 89.95 **69⁹⁹**



Épargnez \$10 sur berceuse pliante

Armature en acier de gros calibre. Coussins épais recouverts en tissu imprimé. Pratique, elle ne requiert que peu d'espace de rangement.

Val. rég. 39.95 **29⁹⁹**



Un groupe de tables de bout, à café et tables hexagones

Tables de style moderne construites en véritable noyer et dont vous pouvez disposer à volonté en complément à votre mobilier de boudoir ou de salon.

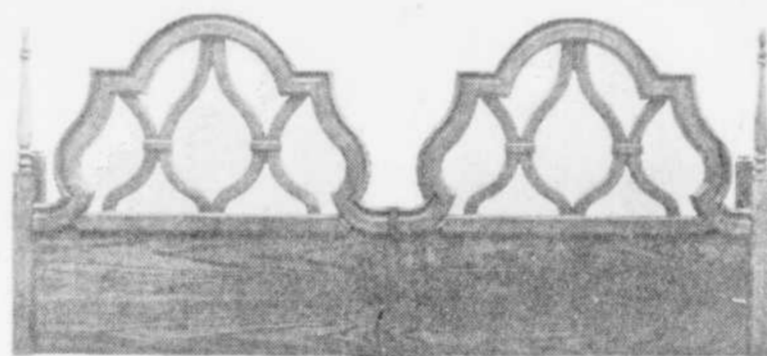
Val. rég. 139.95 **99⁹⁹** ch.



Tables de métal blanc pour le patio

Lot de tables légèrement défraîchies et qui vous apporteront beaucoup de plaisir l'été revenu. Largeur 42".

Val. rég. 29.95 **19⁹⁹**



Lot de têtes de lit en similichêne

Construction robuste en semilichêne offrant une résistance aux taches. Styles très diversifiées dans les largeurs: 54", 60" et 80". Les quantités sont limitées.

Val. rég. 149.95 **29⁹⁹**



Tables de nuit de styles très variés

Un groupe de tables de nuit en similichêne que vous agencez facilement selon les styles. Dimensions différentes selon les modèles. Sans tarder, profitez de cette aubaine.

Val. rég. 129.95 **49⁹⁹**



Meuble stéréo Futuriste de la célèbre marque Electrohome

Radio AM/FM et FM stéréo, changeur BSRC-114 à 4 vitesses, syntonisateur-amplificateur, 2 haut-parleurs acoustiquement équilibrés. Meuble fini noyer avec accents de chrome et aluminium. Quantité très limitée.

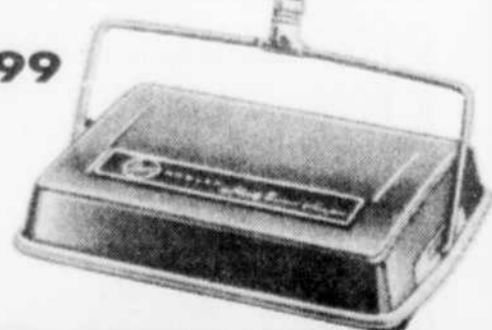
Val. rég. 259.95 **159⁹⁹**

Le balai-rouleau 'Hoover' ultra-léger et économique

Boîtier acier finition émaillée, pesant moins de 5 lb. Poignée réversible pouvant s'utiliser dans les 2 sens. Pare-chocs en vinyle. Larges réceptacles à poussière, doubles, se vidant séparément.

Val. rég. 14.95 **9⁹⁹**

MEUBLES (Rayon 710)
Quatrième



**Profitez de chacune des aubaines de notre vente d'entrepôt!
C'est le temps ou jamais de remplacer vos meubles désuets et âgés!**